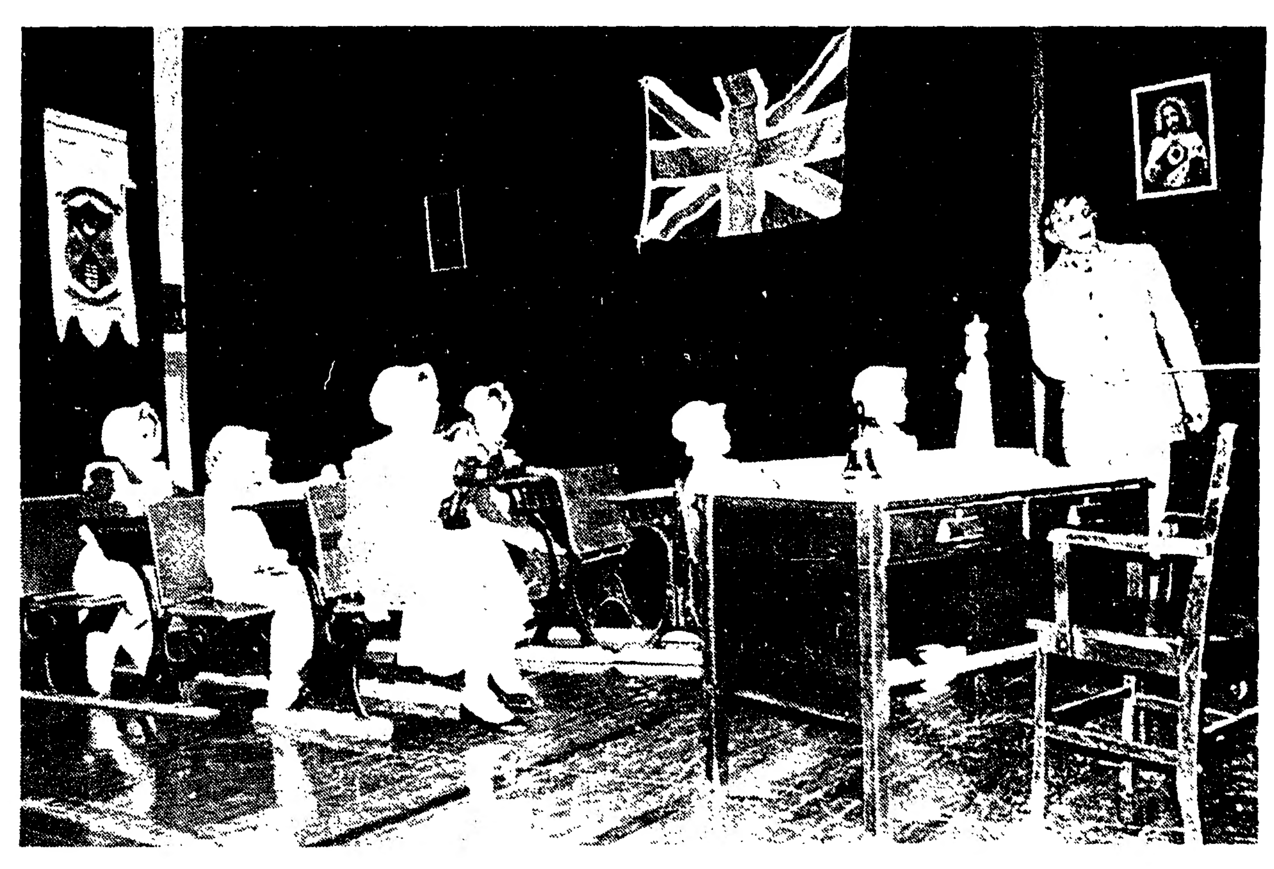
LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 22 n° 40 Edmonton, le vendredi 7 octobre 1988 20 pages 0,50



«Ça s'passait d'même dans l'bon vieux temps!»
Dans le cadre de la journée du patrimoine, tenue le vendredi 30 septembre dernier, et pour souligner le Centenaire de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, le personnel de l'école Maurice Lavallée a monté un décor représentant une classe dans une école au début du siècle. Le professeur Claude Ouimet s'est amusé durant quelques minutes à enseigner à sept écoliers costumés pour la circonstance. Avec tout le modernisme qui les entoure aujourd'hui, ces jeunes se demandent probablement comment en 1888, on pouvait trouver l'école intéressante.
(Photo: Pierre Brault)

• *À Maurice Lavallée et à Picard*

Cérémonies d'ouverture de l'année du Centenaire de la Commission scolaire catholique d'Edmonton

À lire en page 2...

SOMMAIRE

ÉLECTIONS 1988

Une élection déterminante pour l'avenir du pays, croit Mulroney

OTTAWA (APFhQ) - Les électeurs canadiens seront appelés à se choisir un nouveau gouvernement le 21 novembre prochain.

Comme le veut la tradition, le premier ministre Brian Mulroney s'est présenté samedi matin à la résidence du Gouverneur général, pour lui demander de dissoudre la 33e Législature du Canada.

«Les divergences entre nos partis politiques sont si nettes et si profondes, qu'il est temps de demander à la population de trancher», a déclaré à la presse le Premier ministre à sa sortie de Rideau Hall.

M. Mulroney demande aux Canadiens de juger son gouvernement sur ses réalisations passées, et ses projets pour l'avenir. La réconciliation nationale retrouvée grâce à l'Accord du Lac Meech, la nouvelle prospérité économique, l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et le rôle international du Canada sont les principaux thèmes que les Conservateurs comptent exploiter tout au long de la campagne.



Brian Mulroney



John Turner

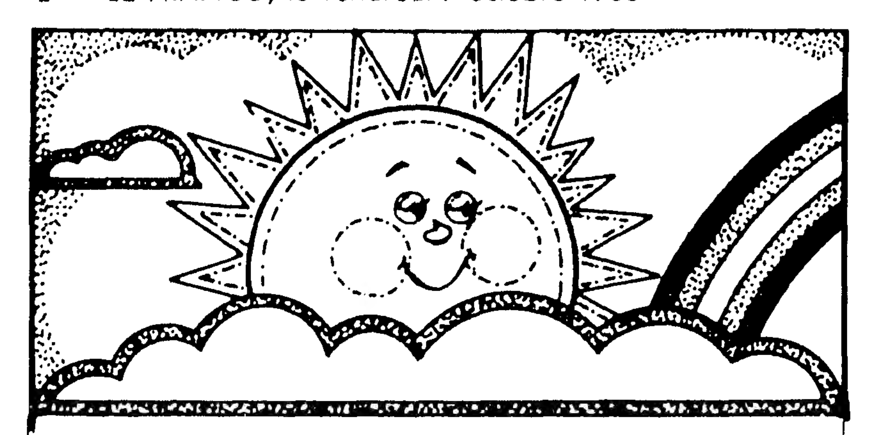


Ed Broadbent

Du côté des projets d'avenir, il y a la promesse de mettre sur pied un programme national de garde des enfants, celle de rallier la population canadienne à l'objectif national d'un Canada sans pollution, et la conclusion d'une entente de lutte contre les pluies acides avec les États-Unis. M. Mulroney a présenté son programme comme étant «un acte de foi».

La question de la moralité publique jouera aussi un rôle important durant la campagne, a reconnu M. Mulroney en réponse à la question d'un journaliste. Il a cependant préciser que cette question avait son importance dans toutes les campagnes électorales.

Le Premier ministre s'est dit prêt à affronter les chefs des deux autres partis dans une série de débats télévisés, selon la même formule que lors de l'élection de 1984. Prudent, M. Mulroney n'a pas osé dire quel chef il craignait le plus durant cette campagne. Sans doute pour ne pas jeter de l'huile sur le feu, il s'est contenté de répondre qu'il avait deux adversaires de taille. N'empêche qu'il a hésité un peu avant de répondre à cette question.



Les caprices de Dame Nature!

Dame Nature... quelle autre grande dame pourrait se mesurer à elle, quand on sait que:

C'est arrivé un 1er octobre

En 1986, octobre débute sous la pluie dans le Sud de l'Ontario. L'été a été le plus pluvieux depuis 1928, juillet a été le deuxième mois le plus arrosé depuis 1938 et le mois d'août occupe la deuxième place pour ce qui est de la hauteur des précipitations depuis 1940. Septembre a été le plus arrosé depuis 1943 et le troisième mois le plus pluvieux jamais enregistré. À Toronto, il est tombé 623 mm de pluie du 1er mai au 30 septembre, soit plus de 80 % au-dessus de la normale. Les récoltes de l'Ontario autrefois abondantes pourrissent dans les champs détrempés.

C'est arrivé un 2 octobre

De 1603 à 1986, l'auteur de l'Almanach météorologique canadien a réuni plus de 3 000 comptes rendus météorologiques quotidiens. Certains jours sont plus remarquables que d'autres, mais le 2 octobre est une date mémorable parce que rien ne s'est produit ce jour-là. À ma connaissance, il n'y a eu aucune tempête importante, ni chaleur inhabituelle, ni vague de froid, ni gelée et ni neige. Donc, prévision pour aujourd'hui: rien de spécial.

C'est arrivé un 3 octobre

En 1891, la température à Ottawa grimpe à 29,4°, record de chaleur pour octobre.

En 1980, l'aéroport de Vancouver connaît son record de chaleur pour octobre: 23,5°.

En 1986, le temps ensoleillé à Terre-Neuve permet une excellente vue de l'éclipse partielle de soleil.

C'est arrivé un 4 octobre

En 1869, la tempête Saxby (nommée d'après le lieutenant Saxby qui avait prédit, un an plus tôt, qu'il y aurait une tempête violente et de fortes marées à 07 h, le 5 octobre 1869) a lieu. Un jour plus tôt que prédit, la tempête frappe la baie de Fundy. À Moncton, on enregistre des marées supérieures de 2 m au record précédent. De nombreuses embarcations sont gravement endommagées.

C'est arrivé un 5 octobre

En 1986, de fortes rafales du Nord-Ouest jusqu'à 70 km/h soulèvent des vagues de 2 m sur les Grands Lacs qui inondent des propriétés côtières et arrachent les quais et les embarcations de leurs amarres. De nombreuses municipalités demandent une aide d'urgence, les dommages étant évalués à des centaines de millions de dollars. Les hauts niveaux d'eau et les courants dangereux forcent la fermeture de tronçons de la voie d'eau Trent-Severn.

C'est arrivé un 6 octobre

En 1986, une ligne d'orages violents traversent la Nouvelle-Écosse accompagnée de vents forts, de pluies abondantes et de grêle. Une tornade ou une trombe marine a peut-être frappé le comté de Lunenburg, déracinant des arbres et brisant des carreaux de fenêtres. Le vent soulève de 5 m une embarcation pesant une tonne et la projette à 30 m dans les airs avant de la déposer dans le port.

C'est arrivé un 7 octobre

En 1984, sur la côte de la Colombie-Britannique, de nombreuses localités enregistrent 100 mm de pluie en 24 heures; plusieurs cours d'eau débordent de leur lit. L'eau qui recouvre les voies ferrées fait dérailler 13 wagons de chemin de fer; l'inondation cause des dégâts évalués à 5 M$.

****

Pour terminer, Dame Nature nous dit: *«Drôle de phénomène.»* Le 23 octobre 1947, vers 8 heures du matin, des centaines de poissons, de 5 à 20 cm de long, s'abattent dans les rues, sur les toits et les cours de Marksville (Louisiane). Ils sont froids, certains sont gelés et tous proviennent de la région. Les tourbillons de vent, les trombes d'eau et les tornades causent la plupart des chutes de poissons.



Les étudiants et le personnel de l'école secondaire catholique J. H. Picard ont procédé à un lancement de ballons à l'occasion de l'ouverture des activités du Centenaire de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, vendredi dernier à 13 heures. À ce moment, toutes les cloches de la ville ont sonné durant 20 secondes.
(Photo: Pierre Brault)

Cérémonies d'ouverture de l'année du Centenaire de la Commission scolaire catholique d'Edmonton

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le vendredi 30 septembre dernier se déroulait dans presque toutes les écoles, sous la juridiction de la Commission scolaire catholique d'Edmonton, différentes cérémonies soulignant le début des activités du centenaire de sa fondation.

Le tout a débuté par la Course des Pélerins à partir de la première école située au Fort Edmonton. Les jeunes se sont relayés la lampe du savoir à travers les rues de la ville symbolisant les 100 ans d'histoire de l'enseignement catholique à Edmonton.

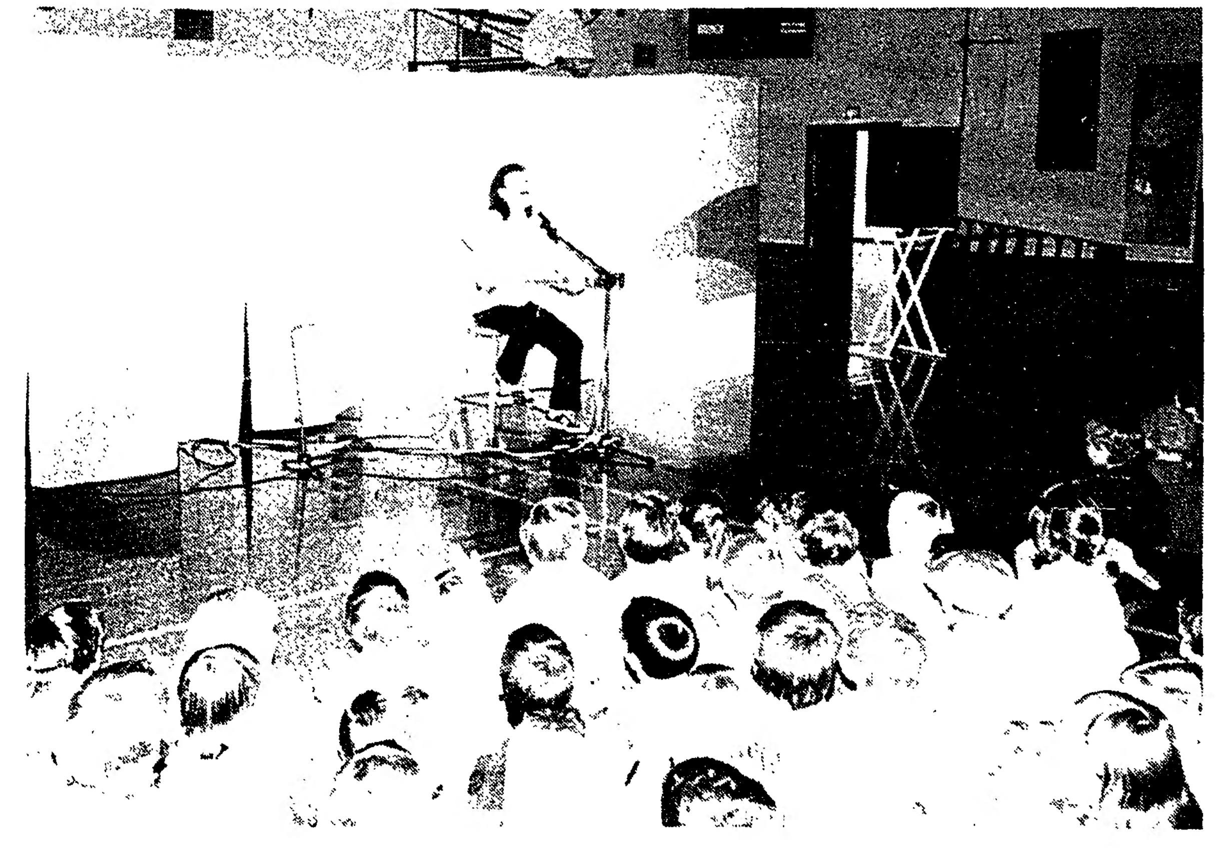
Les étudiants des écoles Maurice Lavallée et J. H. Picard ont aussi participé à ces cérémonies dans leurs écoles respectives.

À Maurice Lavallée, le personnel enseignant avait organisé la journée du patrimoine qui a permis aux étudiants de mieux connaître la vie et les coutumes de leurs ancêtres.

Le tout a débuté par une cérémonie liturgique, puis dans les classes les jeunes ont rencontré des personnes invitées qui leur ont parlé de leurs expériences comme francophones dans un milieu essentiellement anglophone. Puis un groupe de parents avait préparé un repas typiquement canadien-français: ragoût de boulettes, pommes de terre pilées, beignets, etc. Durant l'après-midi, la coqueluche des jeunes, Jacques Chauvin a donné un spectacle dans le gymnase de l'école au grand plaisir de tous ses admirateurs. La participation active des jeunes au spectacle n'a pas manqué. On remarquait, sur la scène dans le gymnase, une magnifique reproduction d'une classe du début du siècle qui a certainement fait apprécier aux jeunes les installations modernes qu'ils utilisent aujourd'hui.

À J. H. Picard, les cérémonies ont été de courte durée parce que le 16 décembre prochain, ce sera justement la journée pour souligner ce Centenaire. Les étudiants ont toutefois assisté à une cérémonie religieuse dans le gymnase avant de participer devant l'école au lancement de centaines de ballons bleus et blancs symbolisant le début des activités du Centenaire.

Il est important de souligner que la fondation de la Commission scolaire catholique d'Edmonton est l'oeuvre de francophones et de communautés religieuses d'Edmonton qui ont vu le besoin d'unir leurs forces pour mieux servir les intérêts de l'éducation catholique dans la Capitale albertaine. Et dire qu'aujourd'hui, il faut que les francophones se battent pour obtenir un droit qui leur appartient, une éducation dans leur langue maternelle, le français.



L'artiste Jacques Chauvin a donné un spectacle à l'école Maurice Lavallée dans le cadre de la journée du patrimoine. Comme toujours, il a su faire participer activement son auditoire. Les jeunes ne se sont pas fait tirer l'oreille pour chanter en choeur avec lui.
(Photo: Pierre Brault)

À la 3...

• *Langues officielles*

D'Iberville Fortier soutient la lutte de l'A.C.F.A. et la F.P.F.A. pour le respect des droits des francophones

PIERRE BRAULT

EDMONTON - Le commissaire aux Langues officielles, M. D'Iberville Fortier effectuait, la semaine dernière, sa visite annuelle en Alberta.

Il a rencontré, notamment, dans la communauté francophone, les représentants de l'Association canadienne-française de l'Alberta (A.C.F.A.) provinciale et son président, M. Georges Arès, et ceux de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (F.P.F.A.), leur réitérant à tous son appui dans leur lutte pour le respect des droits des francophones en Alberta.

Il semble que la nouvelle Loi C-72 sur les langues officielles aidera encore plus ces deux associations dans leurs revendications pour plus de service en français de la part du gouvernement fédéral.

On sait que le PM Don Getty a pris un malin plaisir à dénoncer cette nouvelle loi soulignant que les anglophones n'auraient plus d'avenir dans la GRC et dans la Fonction publique du Canada. Les réactions n'ont pas tardé et le Commissaire aux Langues officielles tout comme le PM Brian Mulroney, le PM Robert Bourassa et plusieurs autres se sont chargés de réfuter ces allégations non-fondées. Les chiffres ont été mis sur la table et prouvent hors de tout doute que les anglophones sont très bien traités dans la GRC et dans la Fonction publique fédérale en Alberta. Il est évident qu'un fonctionnaire qui veut faire une carrière intéressante dans la fonction publique et accéder à un poste de commande, doit prendre les moyens dont celui d'être bilingue s'il veut grimper dans l'échelle des promotions.

Il est à se demander si le PM Getty ne veut pas détourner l'attention public sur les francophones pour masquer les problèmes auxquels son gouvernement fait face.

De toute façon, M. Getty n'a pas cru bon rencontrer M. Fortier et faire face à la musique sur ses déclarations laissant le tout à son nouveau ministre de l'Éducation, Jim Dinning. Et dire que l'Alberta a signé l'Accord du Lac Meech et la nouvelle Constitution du Canada.

Dans une entre vue accordée à l'émission radiophonique «Première Page» sur les ondes de Radio-Canada, le Commissaire aux Langues officielles a joué un petit jeu avec les co-animateurs Luc Simard et Stéphane Parent pour découvrir que Santé et bien-être social Canada avait un numéro de téléphone pour le service en français à Edmonton, desservant toute la province, qui était hors service depuis plus de six mois. Soulignons ici que c'est le département des programmes de la Sécurite du revenu qui reçoit le plus d'appels téléphoniques de la part du public. Selon le Commissaire aux Langues, la nouvelle loi permettra de revendiquer avec encore plus de force et d'autorité auprès des différents ministères et agences gouvernementales pour des services dans les deux langues officielles du Canada.

Avec le déménagement de la majeure partie des ministères fédéraux représentés à Edmonton dans le nouvel édifice de Place Canada, il est presque évident qu'il faudra encore se battre pour obtenir un semblant de service en français, du moins jusqu'à ce que la situation dans cet édifice soit à la normale.

Même si le PM Getty a ignoré le Commissaire aux Langues, la visite de ce dernier n'est pas sans encourager les francophones à continuer à lutter contre un gouvernement qui joue le jeu du nouveau parti de Preston Manning, semant l'intolérance, l'intransigeance et la division dans la population. Le jour n'est peut-être pas loin où l'on aura une version anglophone du désormais célèbre FLQ québécois. Le partie de la Réforme hanterait-il M. Getty à ce point, qu'il lui ferait faire des gaffes monumentales sur le dos de la minorité de langue officielle?



Le commissaire aux Langues officielles, M. D'Iberville Fortier (à droite) était l'invité de l'émission «Première Page» lors de son passage à Edmonton, la semaine dernière. Les co-animateurs Stéphane Parent (à gauche) et Luc Simard (au centre) lui ont fait joué le jeu du numéro de téléphone hors de service.
(Photo: Pierre Brault)

Le gouvernement parvient à une entente de redressement à l'égard des Canadiens japonais

OTTAWA - Le premier ministre Brian Mulroney a annoncé à la Chambre des communes que le gouvernement est parvenu à la conclusion d'une entente avec les représentants de la communauté canadienne-japonaise sur les modalités de redressement des injustices commises par le gouvernement du Canada pendant et après la Deuxième Guerre mondiale.

Parmi les quelque 22 000 personnes qui furent touchées par les mesures gouvernementales de déplacement, d'internement, de saisie de propriétés et de déportation, plus de 17 000 étaient des citoyens canadiens.

«Depuis plus de quarante ans, la réputation du Canada est entachée, a dit M. Mulroney, et il est de notre devoir de redresser ces injustices.»

Les principaux éléments de l'entente de redressement sont les suivants:

- la reconnaissance officielle des injustices commises;
- le versement, en guise de redressement symbolique, d'une somme de 21 000 $ à chacune des personnes touchées qui vivent encore;
- la promesse d'accepter les demandes de réhabilitation de la part des Canadiens japonais injustement condamnés aux termes de la **Loi sur les mesures de guerre** ainsi que les demandes de citoyenneté;
- l'octroi de 12 millions de dollars à la communauté canadienne-japonaise, somme qui sera administrée par l'Association nationale des Canadiens japonais (NAJC), pour la réalisation d'activités qui contribueront au bien-être éducatif, social et culturel de la communauté;
- l'affectation de 24 millions de dollars à la création d'une Fondation canadienne des relations interraciales, la moitié de cette somme étant présentée, à la demande de la NAJC, comme rappelant le souvenir de ceux et celles qui ont subi les injustices.

La NAJC avait aussi demandé l'abrogation de la **Loi sur les mesures de guerre.** Ceci est un fait accompli depuis que le Parlement a adopté, au début de l'été, des lois sur les mesures d'urgence, qui limitent les mesures exceptionnelles au strict minimum nécessaire pour assurer la sécurité du pays.

Le Premier ministre a rendu hommage à M. Art Miki, président de la NAJC, et au ministre d'État au Multiculturalisme et à la Citoyenneté, M. Gerry Weiner, pour ce qu'ils ont fait en vue de conclure l'entente.

M. Weiner a insisté sur le caractère coopératif du processus et a souligné la dimension prospective de l'accord comme preuve de la détermination du gouvernement à faire en sorte que pareilles injustices ne se reproduisent jamais plus.

«Cette entente montre clairement que nous sommes une nation capable de tirer des leçons des erreurs parfois pénibles du passé pour bâtir un avenir encore meilleur pour nous et pour nos enfants», a dit M. Weiner.

Le Ministre a aussi déclaré qu'il était heureux de voir la NAJC accepter de continuer à travailler avec le gouvernement tout au long de la mise en oeuvre de l'entente et, en particulier, en ce qui a trait à la question délicate de l'établissement et de la vérification de l'identité des personnes qui auront droit à un paiement.

La NAJC estime à environ 12 000 le nombre de personnes encore vivantes parmi les 22 000 Canadiens japonais et plus qui ont été touchés par les mesures qui font aujourd'hui l'objet du redressement.

Lorsque ces événements se produisirent, ni la GRC ni les Forces armées n'ont jamais recommandé l'évacuation des Canadiens japonais comme mesure nécessaire pour assurer la défense ou la sécurité du Canada. Aucun Canadien japonais n'a jamais été accusé de trahison ou de sabotage durant toute cette période.

La vaste majorité de ces personnes étaient des citoyens canadiens, pour la plupart nés au Canada. Ce traitement injuste réservé à tout un groupe par le gouvernement canadien est un cas unique et sans précédent dans notre histoire.



Editorial

Guy Lacombe

Le coeur à la fête?

Un centenaire, c'est toujours une occasion de réjouissance, qu'il s'agisse d'une personne, d'un organisme, d'une province ou d'un conseil scolaire.

Cent ans, c'est quand même beaucoup de temps. Ça représente beaucoup de joies, beaucoup de peines, beaucoup de succès, beaucoup de difficultés. Le fait qu'on soit encore là après cent ans, qu'on soit encore dynamique, encore optimiste, toujours en bonne santé, cela appelle des félicitations.

Félicitations donc au Conseil des Écoles catholiques d'Edmonton qui célèbre cet automne cent ans d'existence, cent ans de service à la communauté. Les célébrations qui marqueront ce centenaire seront l'occasion d'exprimer sa gratitude aux nombreuses communautés religieuses qui ont travaillé au sein de ce Conseil scolaire, aux enseignants et enseignantes, aux commissaires, au personnel de soutien, bref à tous ceux et celles grâce auxquels ce Conseil scolaire a dispensé pendant cent années en éducation de qualité à la jeunesse d'Edmonton.

Comme on s'en doute bien cependant, la communauté francophone, pour sa part, n'a pas le coeur à la fête. Et pour cause. Elle a l'impression d'avoir grandement contribué aux succès de ce Conseil scolaire. Les premières démarches pour mettre sur pied à Edmonton des écoles catholiques, ce sont les francophones qui les ont faites. Avant même 1888, il y a eu Mgr Vital Grandin, le Père Lacombe, le Frère Scollen, M. St-Denis, le Père Zéphirin Lizée, le Père Léandre Vachon, M. Georges Roy, M. Antonio Prince, et combien d'autres! Pendant cent ans, les francophones d'Edmonton ont généreusement payé leurs taxes scolaires comme tout le monde. Pendant cent ans, ils ont fourni à cette Commission scolaire des enseignants et des enseignantes de qualité supérieure. Et pourtant, en cent ans, ils n'ont eu en partage qu'une école élémentaire et elle ne leur a pas été servie sur un plateau d'argent! Et quand les petits francophones ont terminé leurs études élémentaires, le seul choix qu'ils ont est de poursuivre leurs études dans une école anglaise ou dans une école d'immersion! Cent ans n'auront pas suffi à assurer à la jeunesse franco-albertaine d'Edmonton douze années dans une école française, malgré une Charte canadienne très explicite et dans une ville où la question des nombres ne se pose même pas!

La communauté francophone d'Edmonton s'est souvent sentie méprisée voire même ridiculisée par la Commission des écoles catholiques d'Edmonton. Qu'on ne lui demande surtout pas de danser une farandole en 1988, même si on fête un centenaire.

Pour les Franco-Albertains, le centenaire n'est qu'une occasion de plus d'espérer que les délais si regrettables qu'on leur a imposés jusqu'à présent arrivent à un terme et que dès le début de ce deuxième centenaire, on appliquera des critères de justice, d'égalité et de charité, si possible, quand il s'agira d'écoles pour les Franco-Albertains d'Edmonton.

\- o -

Tant de bêtises en si peu de temps!

Il est rare qu'un homme public va accumuler tout un tas de bêtises dans une même semaine. Mais en Alberta, on peut compter sur le Premier ministre pour faire ce tour de force. Le bilinguisme, la Loi 72, la Gendarmerie Royale, les subventions fédérales, le Québec, la francophonie albertaine, tout y a passé. On se serait cru en 1920 ou en 1945 au temps où le triste ministre W. A. Fallow s'était opposé si vigoureusement à la radio française en Alberta.

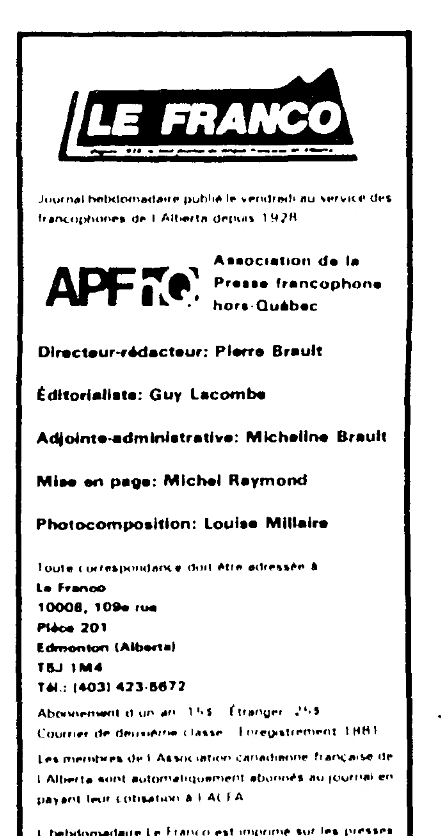
Il y a des mentalités qui ne changent pas vite! Et quand c'est chez un Premier ministre qu'on trouve une attitude si arriérée et des propos si déplacés, c'est toute une province qui s'en trouve gênée.

Et dire que Don Getty est allé apposer sa signature sur les Accords du Lac Meech. Avait-il seulement lu le document? Ou n'avait-il en main que la version française?

Quelle façon mesquine de se faire du capital politique!

La pensée de la semaine

La vérité, quelque sévère qu'elle soit, est notre amie.
(dicton espagnol)



LE FRANCO

Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928

APF HQ Association de la Presse francophone hors-Québec

Directeur-rédacteur: Pierre Brault

Éditorialiste: Guy Lacombe

Adjointe-administrative: Micheline Brault

Mise en page: Michel Raymond

Photocomposition: Louise Millaire

Toute correspondance doit être adressée à
Le Franco
10008, 109e rue
Pièce 201
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4
Tél.: (403) 423-6672

Abonnement d'un an 15 $ Étranger 25 $
Courrier de deuxième classe Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de **Westweb Press** à Edmonton, Alberta

Caricature

Quand enverront-ils ce «gettynosaure» au musée Tyrrell de Drumheller?



Lettres ouvertes

Un pavillon du Canada à l'étranger

Il serait osé d'affirmer de nos jours que les voyages forment la jeunesse comme au temps jadis, mais on ne saurait nier qu'ils apprennent encore énormément de choses aux amateurs d'horizons nouveaux. C'est ainsi qu'en passant par les îles Bahamas, il y a quelque temps, j'eus la surprise d'y voir des noires portant le kilt, d'y goûter des mets bouillis à l'anglaise, d'y voir des casinos bourrés de touristes de la Floride où le jeu est interdit (tout comme au Canada).

En jouant impunément dans l'un de ces établissements, je m'aperçus aussi que le dollard des îles avait la même valeur que le dollar américain. Absorbé par mes gains à la roulette, d'ailleurs trop vite dissipés, je n'eus pas le temps de demander si, par suite du libre-échange, il en serait de même du dollar canadien.

J'en fus vite détrompé le lendemain en arrivant aux États-Unis: les 73 sous qu'on me remit pour un dollar canadien au Centre d'Epcott (Floride) me firent vite comprendre que l'accord du libre-échange n'était pas aussi égalitaire qu'on voudrait bien le croire... Cependant, le Centre international allait m'inviter à vivre des illusions plus agréables.

Au bureau d'information, où je commençais ma tournée, deux hôtesses sur trois parlaient français: de quoi inspirer la fonction publique canadienne... Créé, il y a quelques années par le célèbre cinéaste Walt Disney, le Centre comprenait dix pavillons internationaux répartis dans l'ordre suivant: le Mexique, la Chine, l'Allemagne, l'Italie, les États-Unis, le Japon, le Maroc, la France, l'Angleterre et le Canada.

Ce voyage autour du monde m'impressionna beaucoup, chaque pavillon rivalisant de talent et d'ingéniosité avec le voisin... En sortant du pavillon de l'Angleterre vers la fin de la journée, je m'estimais particulièrement heureux d'avoir pu assister à cette féérie de la culture et m'apprêtais en jubilant à entrer dans le pavillon canadien qui terminait le périple.

L'aspect extérieur de ce pavillon était d'ailleurs assez réussi: une imitation du parlement d'Ottawa flanqué d'un monticule figurant les Montagnes Rocheuses. Le Canada passant à l'étranger pour un pays bilingue, je m'attendais à en trouver le reflet dans ce paysage typique...

En pénétrant dans la cour de garde, je fus accueilli par un groupe de soldats écossais jouant de la cornemuse et chantant des refrains anglais. Je repris quelques paroles en choeur et me dirigeais vers l'intérieur, en quête de la culture canadienne française. Cette quête n'aillait d'ailleurs pas tarder à se transformer en enquête sur le moindre indice de bilinguisme: brochure, dépliant ou carte postale dans les deux langues officielles, guide ou personnel bilingue. Aucune trace de tout cela!

En fait, l'accueil méfiant, sinon hostile, que l'on réserva à mes questions me fit bientôt soupçonner que la culture canadienne française n'était pas de mise au pavillon du Canada.

Voici le programme que je finis par découvrir: «Caledonia Bagpipe Band: Tuesday-Saturday: 10:20, 11:20, 12:20, 2:05, 3:05, 4:05, 5:05 p.m.; Maple Leaf Brass: Sunday-Wednesday & Saturday: 9:50, 10:50, 11:50, 1:35, 2:35, 3:35, 4:35.»

La lecture de ce programme acheva de confirmer mes soupçons! Comment M. Joe Clarke, ministre des Affaires extérieures, avait-il pu permettre ce nouvel affront fait aux Canadiens français? Comment les organisateurs du pavillon avaient-ils pu escamoter l'une des cultures de leur pays? Ignorance? Chauvinisme? Je ne pus m'empêcher de faire un rapprochement entre ce pavillon et les universités canadiennes dont les départements de français sont, eux aussi, occupés par une majorité anglophone, en violation des droits de l'homme les plus élémentaires.

Malédiction aux professeurs d'expression française qui veulent enseigner leur propre langue dans l'enseignement supérieur anglophone! Dans ce cadre, le pavillon du Canada n'était que le sinistre reflet d'un système universitaire que le gouvernement fédéral subventionne en majeure partie.

Jamais autant que ce jour-là, je ne m'aperçus que le bilinguisme n'était qu'une monnaie de singe destinée à donner le change aux Canadiens français qui se nourissent encore d'illusions sur l'égalité des deux cultures officielles, destinée à convaincre les pays francophones, à des fins uniquement politiques, que le bilinguisme est une réalité canadienne...

Que M. Joe Clark ne se donne plus la peine d'infliger son français rudimentaire aux diplomates francophones médusés pour leur vanter les beautés du bilinguisme canadien! Le pavillon du Canada à Epcott n'est que trop que la preuve du contraire. Quant au dollar à 73 sous, «c'est une autre histoire...» comme aurait dit Rudyard Kipling!

André de Leyssac
Président
Société canadienne
du français à l'université
C.P. 2190
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3R5

Services en français au Québec?

Ce 3 septembre dernier, arrivant de Nouvelle-York par la société aérienne Eastern, vol 572, après un périple en Europe, je dus prendre l'autocar de 17 h 15 qui fait la navette depuis l'aéroport de Dorval vers le centre de Montréal.

À ma grande stupéfaction, un compatriote, conducteur de l'autocar, numéro 8101, me dit machinalement en anglais, tout en indiquant mon bagage: put that in there (dans la soute). Je l'interpellai: comment en anglais? Il maugréa sur un ton menaçant, péremptoire: tous les clients sont anglais! (J'ai été le premier client à qui il parla) Or, près de la moitié des neuf passagers étaient français. Ce n'est point une raison de s'exprimer aux gens en anglais. Au Québec français quiconque est préposé au public doit primordialement s'adresser aux gens en français, langue nationale. Au Québec, c'est ainsi que normalement cela doit se passer, comme cela se passe normalement partout ailleurs, en la langue du pays.

Je fus choqué, insulté, humilié, que l'on m'aborda en anglais, au Québec, chez moi, en mon propre pays, moi qui revenais de l'étranger, surtout d'être accueilli par un de ces compatriotes assimilés.

C'est l'éternel aplatventrisme de ces rempants qui donne impertinemment, quotidiennement, une fausse importance à l'anglais tant en notre pays qu'à l'étranger. L'ennemi de notre nation en soi n'est pas tellement l'Anglais comme tel, mais les nôtres sans échine, sans fierté, des pleutres... Hélas!

Léandre Fradet

Nouvelles régionales

• *Programmation*

Le Conseil consultatif de Fort McMurray examine la situation

PIERRE BRAULT

FORT McMURRAY - Répondant à l'invitation du président du Conseil consultatif, M. Roland Péru, une vingtaine de membres ont examiné la situation, à mi-chemin dans la programmation de la régionale et, par la même occasion, ont manifesté leurs attentes concernant la prochaine programmation lors d'une réunion tenue le 14 septembre dernier.

C'était une occasion exceptionnelle pour les membres de se rendre compte de tout le travail que les bénévoles ont réalisé durant les six derniers mois. C'est avec satisfaction que le président, M. Péru, a constaté l'intérêt et la surprise des membres, aussi bien que des visiteurs d'Edmonton, de l'ampleur et des ramifications des différentes actions réalisées.

Dans le secteur de l'éducation, les membres ont été à même de constater la progression des efforts pour obtenir les programmes en français de la maternelle à la neuvième année pour septembre 1989. La sensibilisation des parents francophones à l'école française sera accentuée dans les prochains six mois et selon le Président, «c'est planifié et c'est indispensable pour arriver devant la commission scolaire en position de force, afin de revendiquer nos droits.»

Dans le secteur communautaire, les efforts n'ont pas été ménagés et c'est une continuité avec une amélioration dans le domaine des sports et des activités sociales où l'on présentera une longue liste d'activités sportives et de nombreuses occasions pour les francophones de se réunir pour passer des soirées bien plaisantes.

Les sessions de formation de bénévoles sont planifiées et le Président souhaite une participation en grand nombre dès cet automne. Le comité de recrutement a fait du bon travail si l'on considère qu'à la fin de l'année de recrutement, on dénombre plus de 400 membres à la régionale. «Cela nous assurera une meilleure représentation de notre régionale au Conseil général à Edmonton dès la prochaine réunion», a mentionné le Président.

En ce qui concerne les services en français, les membres ont constaté que les bénévoles ont fait des efforts importants dans le centre d'interprétation des sables bitumineux. «Les relations amicales établies ainsi que la participation francophone aux différentes activités du centre d'interprétation ont grandement aidées à cette amélioration», a mentionné M. Péru.

Enfin, M. Péru a déclaré que: «Le résultat de ces six derniers mois vécus intensément dans notre régionale est un indice d'une communauté bien vivante. C'est grâce aux bénévoles bien actifs si nous pouvons être fiers du travail accompli. À cet effet, je tiens à remercier tous les bénévoles de la régionale de Fort McMurray pour le magnifique travail et pour l'avenir prometteur qu'ils nous dessinent.»

• *Dossier femme*

La ministre Carney annonce la création d'un groupe de travail chargé d'étudier la situation de l'emploi des femmes

OTTAWA - La présidente du Conseil du Trésor, Mme Pat Carney, a annoncé la création d'un groupe de travail chargé de circonscrire les obstacles à l'avancement des femmes dans la fonction publique et de faire des recommandations pertinentes.

«Notre gouvernement a nommé plus de femmes à des postes supérieurs qu'aucun de ses prédécesseurs, a déclaré la présidente. Dans un même temps, cependant, les femmes qui ouvrent la voie dans de nouveaux domaines rencontrent de nouveaux obstacles, et c'est là l'une des questions importantes que le groupe de travail étudiera.»

Les membres du groupe auront deux autres objectifs primordiaux, soit de cerner les obstacles à l'emploi des femmes dans les secteurs où elles continuent d'être sous-représentées et de déterminer les éléments qui freinent leur avancement au sein de certaines catégories professionnelles.

À cet égard, Mme Carney a ajouté: «Les femmes occupent encore principalement les échelons inférieurs, et cela, même dans les types d'emplois traditionnellement considérés comme «du travail de femme» ou du travail de «cols roses».

Une fois que les obstacles mentionnés auront été circonscrits, le groupe de travail recommandera des solutions pratiques sur la façon d'améliorer la situation actuelle des femmes et les soumettra à la présidente du Conseil du Trésor.

«J'ai beaucoup consulté les femmes qui occupent des postes de direction au gouvernement et cette étude traitera des inquiétudes qu'elles ont exprimées, a dit Mme Carney. En tant que première femme à la présidence du Conseil du Trésor, je suis dans une position stratégique pour effectuer des changements positifs dans ce domaine.»

(suite à la page 7...)

Femmes...

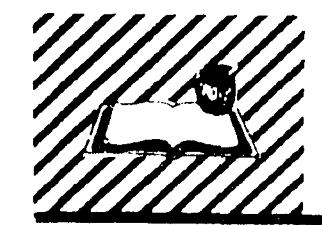
(suite de la page 6)

Mme Jean Edmonds, sous-ministre adjointe (Développement régional) au ministère de l'Expansion industrielle régionale, a été nommée présidente du groupe de travail. Ce dernier comprendra deux autres membres, soit Mme Edna MacKenzie, vice-présidente, Programmes intergouvernementaux à la Commission de la Capitale nationale, et Mme Jocelyne Côté-O'Hara, vice-présidente, Relations gouvernementales, à la British Columbia Telephone Company.

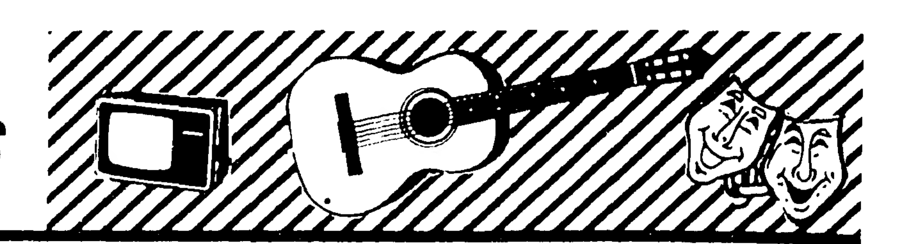
«Il convient de remercier tout spécialement la Commission de la Capitale nationale et la B.C. Tel. de permettre à leurs employées de participer à cette importante étude, a déclaré Mme Carney. Cette collaboration est à l'image des rapports que notre gouvernement entretient avec le secteur privé dans la recherche de solutions à un problème universel dans le monde du travail.»

Le groupe de travail recueillera des données à partir d'échantillonnages de femmes et d'hommes de groupes professionnels déterminés de la fonction publique. Il se penchera sur tous les types d'obstacles, y compris les attitudes, l'éducation, la formation et les antécédents professionnels.

Mme Carney a conclu: «J'espère que cette nouvelle initiative portera fruit; si tel était le cas, j'aimerais amorcer des études semblables pour les personnes handicapées, les autochtones et les membres des minorités visibles».



Arts et spectacles



• *Cinéma*

9e édition du concours d'animation «CINÉASTE RECHERCHÉ(E)» coïncidant avec le 50e anniversaire de l'O.N.F.

MONTRÉAL - Les cinéastes canadiens francophones ayant une expérience scolaire ou artisanale en cinéma d'animation peuvent encore une fois participer au concours annuel de l'ONF **Cinéaste recherché(e)**, permettant de réaliser un premier film animé professionnel. Le Studio d'animation du Programme français de l'ONF recevra leurs projets jusqu'au 15 décembre prochain.

C'est là un moyen pour l'Office national du film du Canada d'offrir au grand nombre d'artistes ou étudiants-es tentés-es par le cinéma d'animation un lieu d'accueil, à l'abri d'une concurrence souvent difficile avec des cinéastes plus chevronnés-es. Il permet en outre au Studio d'être à l'affût de tout projet valable ou rafraîchissant et de découvrir parmi les candidat-es ceux et celles dont les chances de carrière en animation sont les plus évidentes.

C'est au moment des festivités entourant le cinquantième anniversaire de l'ONF que seront dévoilés les résultats de cette neuvième édition du concours; le, la lauréat-e viendra alors passer plus d'une année à l'ONF, s'intégrant au groupe de créateurs-trices expérimentés-es formant le Studio d'animation du Programme français, avec rémunération forfaitaire et budget professionnel de production.

En plus d'avoir été montrés en salles commerciales et à la télévision, les quatre premiers films terminés dans le cadre du concours ont fait l'objet d'un regroupement vidéo intitulé **Cinéaste recherché(e)**, disponible dans les bureaux de l'ONF. Plusieurs ont été montrés dans différents festivals nationaux et internationaux et certains ont été primés: **Sylvia**, Plaque d'or au Festival de Chicago (1985), Prix à Tampere, Finlande (1986); **Concerto Grosso Modo**, Prix au Brooklyn Arts Council Film Festival, New York (1988), certificat *Sylver Apple* au National Educational Film and Video Festival, Oakland, Californie (1988) et Prix *Red Ribbon* au 30th American Film and Video Festival, New York (1988).

Les auteurs de ces deux films poursuivent d'ailleurs une carrière professionnelle intéressante. Après **Sylvia**, Michel Murray a réalisé les inserts animés du documentaire **J'ai pas dit mon dernier mot**, réalisé par Yvon Provost, et ceux du long métrage **Tinamer** de Jean-Guy Noël. Son dernier film, **Tocade**, a été présenté au Festival de Berlin. Il prépare en ce moment un moyen métrage intitulé **Incubation**.

Auteur de **Concerto Grosso Modo**, François Aubry a pour sa part signé la **Bande-annonce du Festival de Rouyn**. Il est coauteur du **Manuel de l'Homme de papier**. Son dernier film, **Nocturnes**, était en compétition officielle au Festival des films du monde de Montréal (1988). Il a en outre signé le générique du

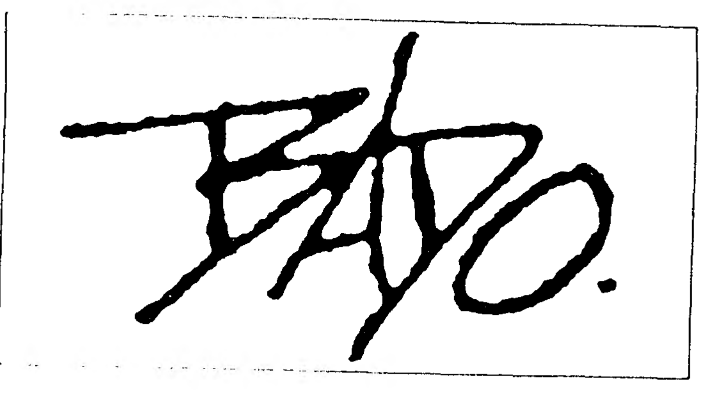
(suite à la page 9...)



L'humour par la caricature

Atelier offert dans le cadre du
ROND POINT 88
le samedi 22 octobre
Hôtel Edmonton Inn

Donné par:



caricaturiste du journal «Le Droit»

Cet atelier permettra aux candidats de **développer** leurs talents dans le domaine de la caricature ou de la bande dessinée. L'atelier *(d'une durée de sept heures)* est ouvert à tous et est **offert gratuitement.**

Prière de vous inscrire, avant le **20 octobre**, en communiquant avec:
Marceline Forestier - 468-1582
ou
A.C.F.A. provinciale - 423-1680

Cet atelier est offert par l'A.C.F.A. provinciale avec la participation financière du Bureau du Québec et la collaboration de l'Éducation permanente et le journal «Le Franco».



• *Nouveau départ*

L'improvisation à l'échelle de la province

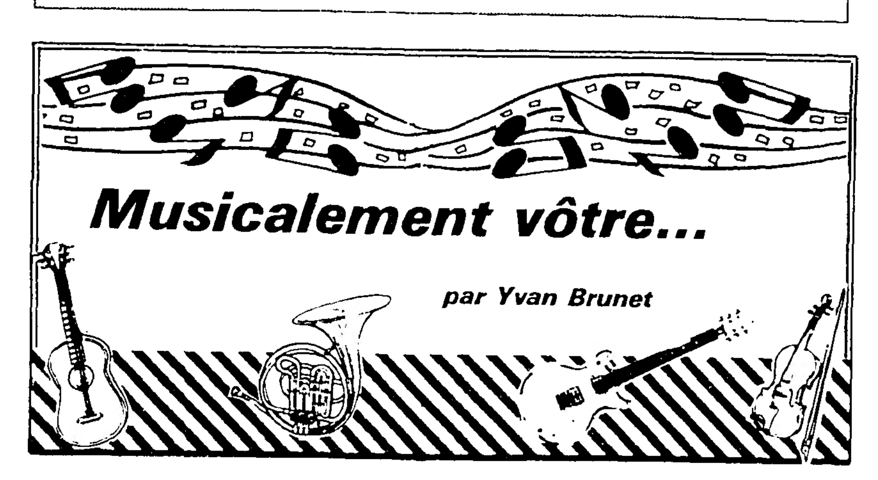
CALGARY - Près de trente joueurs, supporteurs et curieux ont participé au brunch de la Ligue d'improvisation de Calgary le 8 septembre dernier. Lors de la première de la saison, soit le 14 octobre prochain, la Ligue introduira un nouveau format de soirée. Pendant les intermissions, le public sera diverti par l'humour et le rire d'un animateur permanent et d'un coanimateur invité. Le décor recréera l'ambiance de complicité et de fièvre d'une salle de théâtre. Dans les coulisses, on parle sérieusement d'un tournoi provincial regroupant les ligues d'improvisation du Nord (Falher, Saint-Paul), Edmonton et Calgary.

Carole Aveline, joueuse tout étoile de l'Outaouais au Québec, sur l'invitation de l'A.C.F.A. provinciale, l'Éducation permanente et les ligues d'improvisation, donnera en octobre des ateliers à travers la province.

Formé en 1985, la Ligue d'improvisation de Calgary a connu un succès croissant. Des modestes débuts à l'école Sainte-Anne et des faibles assistances, la Ligue a maintenant de sérieux commanditaires et un nombreux public aux matchs importants. Elle a fusionné en juin 1988 avec la Société de théâtre de Calgary. Cette union assure un médium de financement plus adéquat et la structure administrative nécessaire pour entreprendre le recrutement, l'organisation des activités et la publicité.

Les changements amenés peuvent donner un second souffle à la Ligue. Cependant, la Ligue doit penser à renouveler ses joueurs et diversifier ses jeux. La baisse des assistances vers la fin de la dernière saison est un signe avant coureur d'un malaise peut-être plus profond.

DAMIEN DUFOUR



Georges Prêtre (Orchestre National de France) «Debussy, Ravel, etc..» Capitol/EMI CDC 7496372.
L'Orchestre National de France, sous la tutelle de Georges Prêtre, nous présente ici des interprétations intéressantes de «L'Apprenti sorcier» de Paul Dukas, «Prélude à l'après-midi d'un faune» de Debussy, «Danse macabre» de Saint-Saens, en plus de «Pavane» et «La valse» de Maurice Ravel. Bref, on nous sert une musique suave, enrichie de détails picturaux dont les envolées musicales sont impressionnantes. La musique de ces compositeurs français, conventionnelle dans la forme, chante ici librement. Un très bon achat.

The Moody Blues «Sur la mer» Polygram 835 756.
Ce groupe de Birmingham en Angleterre, formé en 1964, nous présente aujourd'hui son 17ième microsillon, produit par Tony Visconti et enregistré à Londres. Il s'agit d'une suite logique à «The Other Side Of Life» de l'année dernière. À la radio, des derniers jours, on prend plaisir à faire tourner «I Know You're Out There Somewhere» (premier 45 tours), mais également d'intérêt: «Love Is On The Run» et «Miracle». Un beau produit qui s'inscrit dans le cadre de la simplicité sans pour autant laisser indifférent.

T.G. Sheppard «Biggest Hits» CBS FC-44307.
Le chanteur de musique country nashvillienne, T.G. Sheppard (vrai nom: Bill Browder) attira l'attention du grand public pour la première fois en 1974 avec une chanson intitulée «Devil In The Bottle». Ce tout nouvel album-ramassis regroupe plusieurs de ses plus grands succès des dernières années: «Strong Heart» (#1 au palmarès country), «You're My First Lady», «Half Past Forever», «One For The Money», «Doncha», «In Over My Heart», etc. Réservé aux fervents de Sheppard.

James Horner «Willow» Virgin VI-90939.
Willow est le titre d'un tout nouveau film d'aventure où priment magie et sorcellerie. La musique pénétrante qui figure sur les sillons de la trame sonore fut composée par James Horner (Orchestre Symphonique de Londres). Il ne s'agit aucunement de musique d'atmosphère, étiquette ingrate qu'on colle trop souvent aux disques instrumentaux. Cette musique attire l'attention sans artifice. Bref, un disque au potentiel très limité, mais néanmoins bien, et qui plaira aux mélomanes de la musique classique wagnerienne.

• Cinéma

Le Club cinéphile d'Edmonton change de nom

EDMONTON - Le **Club cinéphile d'Edmonton** et le National Film Theatre sont maintenant affiliés sous le nom de **MÉTRO CINÉMA**, sujet à la ratification qui aura lieu au cours de la prochaine assemblée annuelle du Club cinéphile d'Edmonton et du National Film Theatre.

Une conférence de presse se tiendra le vendredi 28 octobre 1988 à 17 h 00 au Nouveau Théâtre de l'Office national du film, rez-de-chaussée, PLACE CANADA, 9700, avenue Jasper, Edmonton (stationnement disponible sous l'édifice). Les organismes subventionnant le Club cinéphile d'Edmonton et le National Film Theatre seront invités à la conférence de presse. Veuillez aussi noter que le même soir du 28 octobre, l'assemblée annuelle du Club cinéphile d'Edmonton aura lieu à 19 h 30 (Nouveau Théâtre de l'Office national du film) et la projection du film de Marquise Lepage **Marie s'en va-t-en ville** (Québec, 1987, musique de Michel Rivard) suivra à 20 h 00 dans la même salle. Ce long métrage sera présenté en grande première dans l'Ouest.

Vous êtes aussi invité(e) à l'assemblée annuelle, à la projection du film **Marie s'en va-t-en ville** et à la réception qui terminera la soirée.

Pour plus de renseignements: Sonya Matte (439-8202) et Claude Roberto (466-9585, soirée).

60e anniversaire

de la

Paroisse Sainte-Famille
le 22 octobre 1988 à 14 h 00
au Simmons Valley Ranch

Jeux organisés, souper et danse
10,00 $/adulte (13 ans et plus)
6,00 $/enfant

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Léo Boileau au 239-8540 après 18 h 00

Cinéaste...

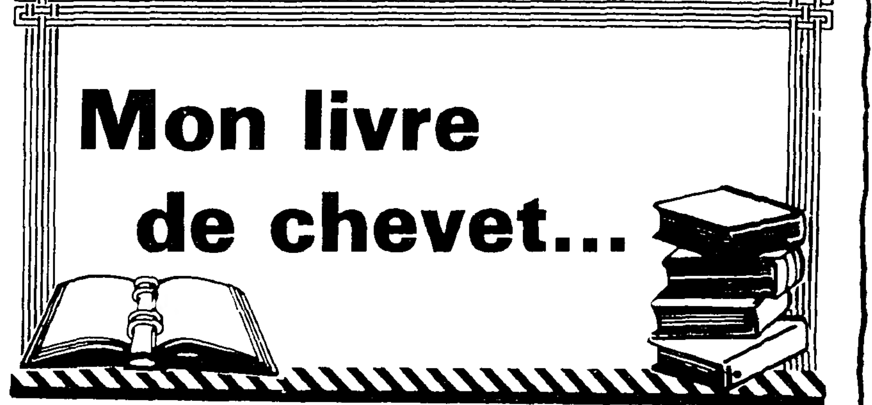
(suite de la page 8)

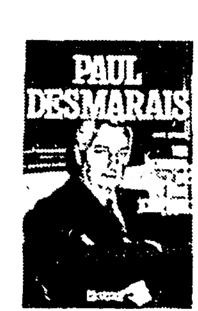
long métrage **Les Portes tournantes**, réalisé par Francis Mankiewicz, et une séquence animé pour **Jésus de Montréal**, de Denys Arcand. Il prépare aussi un projet intitulé **L'Empire des lumières**, sur le peintre Seurat.

Admissibilité et mode de participation:

- Sont admissibles au concours, tous les Canadiens et Canadiennes francophones ayant déjà, par leurs propres moyens, réalisé un film d'animation sonorisé, en milieu scolaire ou de façon artisanale.
- Chaque candidat-e doit fournir, au plus tard le 15 décembre 1988, le scénario ou storyboard d'un film animé de format 35 mm dont la durée n'excède pas 4 minutes (scénario original libre de tous droits), un échéancier de production pour chaque phase du projet, une liste complète des matériaux et instruments nécessaires à sa réalisation ainsi qu'un curriculum vitae accompagné d'une copie de son film sonorisé réalisé antérieurement.

Des dépliants concernant le concours ont été distribués auprès de la plupart des associations de cinéma, des cinémas de répertoire et des maisons d'enseignements à travers le pays. Ces documents peuvent aussi être obtenus dans tous les bureaux de l'ONF ou en s'adressant au Studio d'animation du Programme français de l'ONF à Montréal au (514) 283-9297.





Les Éditions de l'Homme

«PAUL DESMARAIS»
Un homme et son empire

de DAVE GREBER

UNE AVENTURE PASSIONNANTE DANS LE MONDE DE L'ARGENT ET DU POUVOIR

À titre de P.D.G. et d'actionnaire principal de Power Corporation, Paul Desmarais règne sur un empire financier évalué à plusieurs milliards de dollars. Or, il a suffi d'investir un seul dollar en 1951 et d'en réinvestir ensuite les profits pour bâtir cette fortune colossale.

Voilà ce qui explique, en partie, pourquoi Paul Desmarais est un être fascinant. Il est de cette étoffe dont sont faites les légendes. Issu d'un milieu francophone du Nord de l'Ontario, il s'est hissé, à force de ténacité, de travail et d'habileté, aux premiers rangs des financiers canadiens, un club sélect où, avant lui, seuls les anglophones étaient admis. Parce qu'il est le Canadien français le plus riche de l'histoire, il est devenu à la fois un modèle et un symbole de réussite pour tous ses compatriotes.

L'auteur a mené une longue enquête auprès de diverses personnalités du monde des affaires, de la Bourse et du journalisme; il a interviewé des amis de Paul Desmarais, des ex-employés et d'anciens associés. Il nous offre le portrait d'un homme à la fois simple et mystérieux, ambitieux, intelligent, qui s'est taillé une redoutable réputation parmi ses pairs.

Il retrace la carrière du financier, nous parle de l'époque où il sauva de la faillite la petite entreprise familiale de transport, de sa mainmise sur Power Corporation et de la puissance inouie dont il l'a investie et, enfin, de ses projets actuels: créer des liens entre l'économie capitaliste et celle des grands pays communistes, la Chine et l'U.R.S.S.

Dave Greber, écrivain et journaliste, vit à Calgary (Alberta). Il collabore à Canada Business, The Financial Post et Maclean's, et se spécialise dans les questions économiques.

352 pages - 19,95 $
ISBN: 2-7619-0707-8

• Condition féminine

Nellie Mildred Carlson, récipiendaire du Prix de l'affaire «personne» 1988

OTTAWA - L'honorable Barbara McDougall, ministre responsable de la Condition féminine, a annoncé récemment les noms des cinq récipiendaires du Prix de l'affaire «personne» pour 1988. Il s'agit de: Nellie Mildred Carlson d'Edmonton (Alberta); Jean E. Carson de Winnipeg (Manitoba); Jacqueline Collette de Moncton (Nouveau-Brunswick); Margaret Paton Hyndman de Toronto (Ontario); et Marion Powell de Caledon (Ontario).

- **Nellie Mildred Carlson** d'Edmonton (Alberta)

Promotrice infatigable des droits des femmes autochtones, Nellie Carlson est membre fondateur et ancienne présidente d'**Indian Rights for Indian Women**, organisation créée dans le but de militer en faveur de l'abrogation des dispositions discriminatoires de la Loi sur les Indiens. Madame Carlson a également présidé l'**Ad Hoc Committee on Native Women's Issues** et a été membre actif du Comité de la situation de la femme de l'Alberta.

- **Jean E. Carson** de Winnipeg (Manitoba)

En tant que membre fondateur du Comité d'action du Manitoba sur le statut de la femme, Jean Carson a contribué à la mise en oeuvre des recommandations du rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme. Elle a été particulièrement active au plan de la promotion d'une réforme du droit de la famille au Manitoba. Elle a de plus préconisé les cours de métiers pour les femmes. Ancienne présidente législative du conseil provincial des femmes, elle se consacre maintenant à l'aide aux personnes âgées.

- **Jacqueline Collette** de Moncton (Nouveau-Brunswick)

Pendant des années, Jacqueline Collette a exercé diverses fonctions au sein des Dames d'Acadie, dont elle est membre fondateur. En sa qualité de présidente provinciale de la Fédération des Dames d'Acadie, elle a revendiqué de meilleures conditions sociales et économiques pour les Acadiennes. Elle a également été présidente de la Fédération des femmes canadiennes-françaises. Sous sa direction, cette fédération nationale a entrepris deux importantes études sur les femmes chefs de familles monoparentales et les femmes collaboratrices.

- **Margaret Paton Hyndman** de Toronto (Ontario)

Ardente défenseure de l'égalité des chances, Margaret Hyndman assumait en 1950 la présidence du comité ontarien des femmes de carrières libérales et commerciales pour la parité salariale, qui a insisté auprès du gouvernement provincial pour qu'il interdise la discrimination sexuelle. Elle a été présidente de la Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales et à titre d'avocate, elle a épousé de nombreuses causes en faveur de l'égalité des femmes.

- **Marion Powell** de Caledon (Ontario)

Marion Powell est active depuis de longues années dans le domaine de la santé des femmes. Parmi ses nombreuses réalisations, mentionnons l'établissement de la première clinique canadienne de planification des naissances financée par une municipalité. La docteure Powell a servi comme présidente de **Planned Parenthood** de Toronto et de l'Ontario et comme vice-présidente de la Fédération pour le planning des naissances du Canada. Autrefois directrice du **Women's College Hospital Centre for Birth Control**, elle s'est chargée d'élaborer le programme d'études en hygiène et en éducation sexuelle pour le conseil d'éducation de Scarborough.

La très honorable Jeanne Sauvé, gouverneur général du Canada, procédera à la remise des médailles lors d'une cérémonie qui se déroulera au Sénat, à Ottawa, le 17 octobre 1988, à 16 h 30. Suite à la cérémonie, une réception aura lieu au Centre national des Arts.

Le Prix de l'affaire «personne» vise à honorer des individus qui se sont distingués par leur contribution à l'avancement de la cause féminine au Canada. Il a été décerné pour la première fois en 1979, lors du 50e anniversaire de la décision qui, le 18 octobre 1929, reconnaissait aux citoyennes du Canada le droit de siéger au Sénat. Cette victoire fut remportée grâce aux efforts de cinq Albertaines, soit Emily Murphy, Louise McKinney, Nellie McClung, Irene Parlby et Henrietta Muir Edwards qui organisèrent une pétition, afin de faire reconnaître aux femmes le statut de «personnes» dans l'**Acte de l'Amérique du Nord Britannique.**

Les candidatures proposées par des individus, des groupes féminins, ainsi que par des comités de la condition féminine de diverses institutions canadiennes, ont été évaluées par un comité de sélection indépendant composé de six membres.

«Tout comme les célèbres instigatrices de l'affaire «personne», les récipiendaires des années passées et celles de 1988 sont des exemples de courage, de dévouement et d'esprit communautaire», a déclaré la ministre McDougall. «Elles ont toutes contribué remarquablement à l'amélioration de la condition féminine.»



Lucien Larose

La Faculté Saint-Jean a le plaisir de vous annoncer la nomination de Monsieur Lucien Larose au poste de directeur de l'Éducation permanente.

Natif de Legal, Lucien détient une expérience pertinente en formation des adultes et en administration qui lui serviront dans la réalisation du mandat de l'Éducation permanente. En plus de ses années d'enseignement, Lucien a été responsable de la formation et du perfectionnement à la Société du crédit agricole Canada à Ottawa de 1978-1981 et responsable de la programmation pour les administrateurs des organismes artistiques au Banff Centre for Continuing Education de 1981-1984.

Lucien est à la Faculté Saint-Jean depuis 1984 et a occupé successivement les postes de professeur de français, de coordonnateur du secteur français-actif et de directeur-adjoint.

Nous lui souhaitons le meilleur succès possible.

• *Odeurs et plaisirs*

Une bouffée d'air pur de la campagne et l'odeur du fumier

OTTAWA - Si vous cherchez une ferme, pas besoin de carte routière: laissez-vous guider par la bonne odeur du fumier!

Des chercheurs tentent actuellement de trouver des moyens de purifier l'air. À la Station de recherches d'Agriculture Canada de Frédéricton (Nouveau-Brunswick), des scientifiques font des essais avec la tourbe de mousse, qui réussit à éliminer les odeurs tout en étant bonne pour le sol.

Au cours d'un test en laboratoire, on a demandé à dix personnes de sentir et de comparer trois substances: un mélange de tourbe et de fumier de porc, du fumier digéré en anaérobiose et du fumier brut. Les résultats de ce test ont démontré que l'odeur du fumier de porc traité avec de la tourbe de mousse était beaucoup moins désagréable que l'odeur des autres types de fumier.

Selon Anne-Marie St-Laurent, spécialiste en nutrition animale à la Station de recherches, ces résultats ne sont pas surprenants. «La tourbe, dit-elle, est une substance très poreuse, pouvant absorber jusqu'à 20 fois son poids en eau; ses propriétés physiques en font un outil intéressant pour l'élimination des odeurs.»

Actuellement, il existe peu de moyens d'éliminer les odeurs à la ferme. La digestion anaérobie est largement utilisée pour le traitement des d[illegible] triels; elle consiste [illegible] déchets avec une [illegible] ticulière dans de[illegible] déterminées pour [illegible] boues purifiées et du méthane. Cependant, le coût d'un digesteur et de son entretien est trop élevé pour la plupart des petites exploitations agricoles.

Selon Mme St-Laurent, les agriculteurs peuvent se procurer certains produits chimiques sur le marché pour éliminer les odeurs, mais jusqu'a maintenant, l'utilisation de ces produits n'a pas donné de résultats convaincants.

Les chercheurs ont également découvert que le mélange de tourbe et de fumier était bon pour le sol. En effet, des essais effectués en serre ont démontré que ce mélange pouvait retenir l'azote contenu dans le fumier et le laisser s'échapper lentement.

«L'azote, explique Mme St-Laurent, est l'un des éléments qui nous causent des problèmes en ce qui concerne les eaux de ruissellement. Si la tourbe permet le dégagement graduel de l'azote, il y en aura moins dans les eaux de ruissellement et le sol s'en trouvera amélioré.»

Cette découverte devrait rendre la tourbe de mousse encore plus intéressante pour les agriculteurs, car le produit final peut être vendu comme de l'azote-retard.

«Le mélange de fumier et de tourbe est un bon moyen à utiliser, ajoute Mme St-Laurent, parce qu'on peut se le procurer dans tout le pays. De plus, il est relativement peu coûteux et les producteurs pourraient réaliser certains profits en le commercialisant.»

Les résultats des recherches de Fredericton pourront bientôt s'avérer utiles pour les agriculteurs dont les terres longent une rivière. Plusieurs gouvernements provinciaux cherchent actuellement des moyens d'empêcher les producteurs d'épandre du fumier sur les terres basses situées à proximité d'une rivière, en raison de la pollution causée par les substances répandues dans l'eau



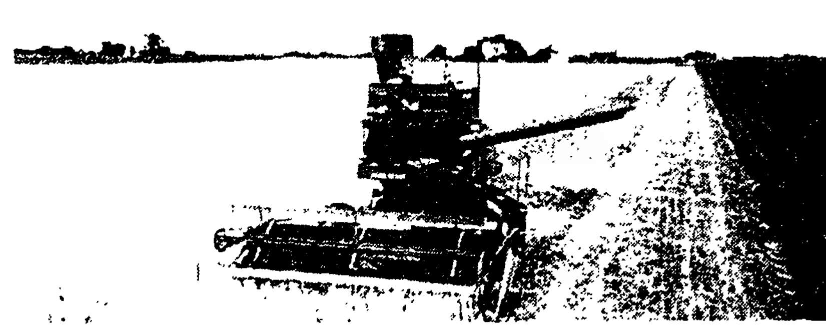
Parlons...

AGRICULTURE

• *Moissonneuse-batteuse - 3e partie*

La technologie d'aujourd'hui au service de demain

Lorsque les premiers inventeurs ont fait breveter leurs conceptions de la première moissonneuse-batteuse en 1928, ils ne pouvaient prévoir le développement de la technologie de la récolte au cours des 160 années à venir. «Mais ces premiers inventeurs et leurs homologues modernes partagent les mêmes buts en ce qui concerne la technologie de la récolte... l'amélioration de la productivité, l'efficacité, la capacité, la fiabilité, la qualité de la récolte, la sécurité et le confort», déclare Monsieur Lawrence Ruud, directeur général des ventes de John Deere Limitée.



La moissonneuse-batteuse automotrice a révolutionné la façon dont les agriculteurs manutentionnent et entreposent le grain et a presque éliminé le besoin d'avoir des égreneuses à maïs. *(Photo: John Deere)*

«Tout au début, alors que les inventeurs perfectionnaient leurs efforts initiaux, l'évolution de la technologie de la moissonneuse-batteuse a été relativement bonne», explique Monsieur Ruud. «Mais les 50 dernières années ont produit des changements étonnants.»

«L'introduction des moissonneuses-batteuses automotrices en 1938 a débuté un demi siècle d'innnovations dans le domaine de la récolte qui ont donné lieu aux cueilleurs de petites céréales à grande capacité et à coupe directe de l'agriculture moderne, les commandes hydrostatiques et à beaucoup d'autres améliorations de moissonneuse-batteuse», a dit M. Ruud.

«Des caractéristiques telles que les rampes d'alimentation à vitesse fixe et réversibles, les batteurs/contre-batteurs améliorés, les barres de coupe oscillantes portées, les commandes de batteur sensibles au couple et d'autres perfectionnements dans le domaine de la séparation du grain ont beaucoup amélioré le rendement de la moissonneuse-batteuse.

«Ces progrès, aussi étonnants qu'ils le soient, ne sont qu'un reflet des choses à venir», suggère M. Ruud.

«Les perspectives des progrès technologiques des nouvelles générations de machines agricoles sont vraiment excitantes. La technologie dans les domaines électronique et de microprocesseur a déjà fait son apparition dans l'équipement agricole. Les moissonneuses-batteuses bénéficieront surtout du développement des perfectionnements et de la fusion des technologies actuelle et naissante.

Il y a plusieurs choses à considérer lors de la conception d'une nouvelle génération de moissonneuse-batteuse. Lors du développement d'une nouvelle technologie, les fabricants tels que Deere consacrent beaucoup de temps et d'argent à analyser les conceptions et les caractéristiques actuelles et à étudier de nouvelles et meilleures idées tout en concevant de nouvelles machines.

«Nous étudions très attentivement la technologie de la récolte actuelle. Nous demandons aux agriculteurs d'indiquer les caractéristiques préférées de leur moissonneuse-batteuse et celles qu'ils n'aiment pas, ce qu'ils veulent d'une moissonneuse-batteuse, et les caractéristiques qu'ils trouvent les plus avantageuses», a déclaré M. Ruud.

«Lorsque nous étudions le développement d'une nouvelle technologie de moissonneuse-batteuse, nous considérons aussi les concessionnaires. Ceci est important, car c'est le concessionnaire qui, en fin de compte, offrira le service après-vente et l'appui aux machines», a ajouté M. Wayne Mareck, directeur du service après-vente de John Deere Limitée.

Quelles seront les caractéristique de la nouvelle génération de moissonneuses-batteuses? M. Ruud déclare que le perfectionnement de la technologie actuelle constituera la base des conceptions des moissonneuses-batteuses futures.

«Les moissonneuses-batteuses rotatives et conventionnelles sont à mi-chemin de leur niveau de développement», déclare M. Ruud. «Le vrai défi est le perfectionnement avancé de la technologie actuelle et l'augmentation continuelle de la valeur offerte à l'agriculteur. L'efficacité de la récolte sera le domaine qui en bénéficiera vraiment.

Les nouvelles générations de moissonneuses-batteuses seront dotées de systèmes de contrôle perfectionnés qui remplaceront

(suite à la page 15...)

SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION

16 au 22 octobre 1988



MESSAGE DE M. HENRI-PAUL TRUDEL, PRÉSIDENT DU CONSEIL CANADIEN DE LA COOPÉRATION À L'OCCASION DE LA SEMAINE NATIONALE DE LA COOPÉRATION

Depuis le début du siècle, la coopération a fait ses preuves au Canada. Elle est devenue un moyen efficace de prise en main de l'économie. Elle a permis la création d'entreprises fortes et dynamiques, capables de réaliser une excellente performance financière.

Pourtant, ce n'est pas là que réside l'intérêt premier de la formule coopérative. Si la coopération a réussi, c'est qu'elle a permis à des millions d'hommes et de femmes de regrouper leurs forces vives afin d'apporter une réponse adéquate à leurs besoins. La coopération, c'est d'abord un système humain, basé sur l'entraide et la solidarité.

Par son fonctionnement démocratique, son sens de l'écoute, les décisions prises dans le respect de la volonté commune, par sa solidarité avec le milieu; l'engagement bénévole de ses dirigeants, par sa promotion de l'éducation et son sens de l'innovation, la coopérative travaille d'abord et avant tout dans l'intérêt collectif.

À l'occasion de cette Semaine nationale de la coopération, c'est avec gratitude que j'évoque l'audace des pionniers qui ont développé la coopération au Canada. C'est avec optimisme que j'envisage l'avenir de cette coopération qui demeure, à l'aurore du 21e siècle, un moyen exceptionnel de développement des communautés canadiennes.

HENRI-PAUL TRUDEL

Un vrai «Grand» mariage!

Les Beaux Dimanches
9 octobre 1988, à 20 h 30

La Télévision de Radio-Canada est heureuse d'annoncer le mariage de Josée Chalifoux, fille de Rollande et Gilbert Chalifoux, et de Sylvain Simard, fils de Simone et Louis Simard. La cérémonie religieuse et le repas nuptial auront lieu aux **Beaux Dimanches, le 9 octobre à 20 h 30.** Ce sera un «Grand Jour»!

«Le Grand Jour», un scénario de Michel Tremblay, raconte l'histoire de deux familles montréalaises, réunies à l'occasion du mariage de leurs enfants Josée (Charlotte Laurier) et Sylvain (Michel Poirier). La mère de la mariée (Louisette Dussault) s'est mis dans la tête que le mariage de sa fille en serait un «grand». Après tout, n'est-ce pas le plus beau jour de la vie d'un couple! Voici qu'elle impose tout un scénario aux invités des deux familles: oncles, tantes, cousins, neveux... Bien entendu les maladresses, les quiproquos, les impairs se multiplient, personne ne pouvant être lui-même. Tout va de plus en plus mal, jusqu'à la scène finale... mais n'anticipons pas!

Cette comédie, comme seul Michel Tremblay sait en concevoir, met aussi en vedette Gilles Renaud, Denise Gagnon et Aubert Pallascio. De plus, on découvrira de savoureux personnages incarnés par Mireille Deyglun, Jean Guilda, Nicole Leblanc, Claude Gai, Rita Lafontaine, Jean-Louis Millette, tous parents ou amis des deux familles.

«Le Grand Jour», un vrai «grand» mariage aux **Beaux Dimanches, le 9 octobre à 20 h 30.**

«À l'ombre de la peur»

Cinq défis pour le Président
vendredi 14 octobre 1988, à 22 h 25

«À l'ombre de la peur» est un titre qui décrit bien la vie dans plusieurs villes des États-Unis. Il désigne le 2e document de la remarquable série **Cinq défis pour le Président**, présenté à la Télévision de Radio-Canada, **le vendredi 14 octobre à 22 h 25.**

Une mère choisit calmement un revolver pour sa fille. Cette scène n'étonne plus les Américains, car pour plusieurs, le droit de porter librement une arme est inaliénable. Selon eux, la police et le système judiciaire ne leur assurent pas une protection adéquate.

D'autre part, avec la grande misère des ghettos, des adolescents se réfugient dans les «gangs» qui font régner leur terreur et les lois de la drogue, du vol et de la prostitution. Est-il possible de sortir de cette engrenage qui fait d'un jeune de quinze ans un assassin?

Contrer le crime devient pour certains une affaire personnelle. Ainsi, des citoyens de Washington font appel aux «Frères de l'Islam» pour assurer la paix dans leur quartier.

Narration: Pierre Nadeau. Réalisation: Kristina von Hlatky, David Langer et Martyn Burke. Production: Les Productions du Sagittaire Inc. et Via le Monde (Daniel Bertolino) Inc., avec le concours, entre autres, de Radio-Canada et Téléfilm Canada.

Une autre saison excitante

La Soirée du hockey Molson à Radio-Canada
début: samedi 8 octobre 1988, à 18 h 00

Les amateurs de sport attendent avec impatience le premier match télévisé des Canadiens de Montréal qui sera présenté **le samedi 8 octobre à 18 h 00**, à Radio-Canada. L'équipe montréalaise affrontera au Forum les North Stars du Minnesota.

La saison régulière de **La Soirée du hockey Molson à Radio-Canada** prévoit un calendrier de 25 rencontres passionnantes le samedi soir, de même que l'excitant Match des Étoiles qui sera diffusé en direct du Northlands Coliseum d'Edmonton, le mardi 7 février 1989. De plus, nous serons présents tout au long des séries éliminatoires et à la séance de repêchage du 17 juin 1989 au Minnesota.

Richard Garneau fera la description de toutes les parties du samedi soir à la Télévision, accompagné de l'analyste Gilles Tremblay et des animateurs Lionel Duval et Jean Pagé.

Réalisateur: Jacques Primeau. Réalisateur-coordonnateur: Michel Quidoz.

«Le hockey des Canadiens» à la Radio AM de Radio-Canada

Tant au Forum qu'à l'étranger, la Radio AM de Radio-Canada diffusera tous les matchs (80) du Tricolore. Cette semaine, outre la partie du samedi 8 octobre à 18 h 00, entre Montréal et les North Stars, les Canadiens recevront au Forum le mercredi 12 octobre à 17 h 30, les Nordiques de Québec. Le vendredi 14 octobre à 17 h 30, Montréal jouera contre les Devils du New Jersey au Brendan Byrne Arena.

Claude Quenneville décrira les joutes à la Radio, en compagnie des analystes Mario Tremblay, le samedi, et Gilles Tremblay les autres jours. L'animation entre les périodes a été confiée à Lionel Duval et Richard Garneau.

Réalisateur: Roger Lupien.

À l'horaire de CBXFT
La télévision française de Radio-Canada en Alberta



Samedi 08 octobre

17h00 **La course des Amériques** (Début) 182 jours d'aventure, de la terre de Baffin à la Terre de Feu, avec huit participants canadiens âgés de 18 à 25 ans.
18h00 **La soirée du hockey.** Minnesota à Montréal
20h30 **Impact**
21h25 **Samedi de rire** Inv.: Pierre Marcotte et Michel Beaudry
22h25 **Le Téléjournal**
22h45 **Nouvelles du sport**
22h55 **Politique fédérale**
23h00 **Télé-Sélection: Les jeunes années d'une reine.** Avec Romy Schneider. À dix-sept ans, la jeune Victoria se prépare à son futur métier de reine.

Dimanche 09 octobre

17h00 **Second Regard**
18h00 **Le Téléjournal**
18h05 **Ce Soir: cette semaine**
18h30 **L'heure Disney: Une singulière promesse.** (1re de 2) Un jeune homme recueille une jeune bernache blessée et la confie à un gamin qui s'engage à la soigner.
19h30 **L'autobus du showbusiness**
20h30 **Les Beaux Dimanches: Le Grand Jour** Comédie de Michel Tremblay
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Les nouvelles du sport**
22h45 **Ciné-club: Le cheik blanc.** Une jeune provinciale arrivée à Rome en voyage de noces, rencontre le héros d'un roman-photo.

Lundi 10 octobre

17h00 **Les belles histoires des pays d'en haut**
18h00 **Le Téléjournal**
18h05 **La rencontre du cannibale**
18h30 **Découverte**
19h00 **Ma tante Alice.** Henri et Huguette tentent par tous les moyens d'empêcher tante Alice de revoir son ex-prétendant.
19h30 **Robert et Cie.** Pour se venger de Robert. Rachel met tout en oeuvre pour séduire Virgil.
20h00 **Des dames de coeur.** Véronique dévoile les secrets entourant sa grossesse
21h00 **La loi de Los Angeles**
22h00 **Le Téléjournal**
22h20 **Le point**
23h00 **Cinéma: Les amants de Verone.** Une jeune fille veut quitter le foyer paternel où vient souvent un prétendant.

Mardi 11 octobre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **Génies en herbe**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Ce soir magazine**
19h00 **Star d'un soir**
20h00 **L'héritage**
21h00 **Dallas**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Portrait d'une effeuilleuse.** Après la mort de son mari, une jeune femme quitte l'Orégon avec son fils pour aller vivre à Los Angeles.

Mercredi 12 octobre

17h00 **L'heure Disney. Deux pères et demi.** Un veuf, un divorcé et un célibataire décident de vivre sous le même toit.
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Aujourd'hui en France**
19h00 **Laser 33-45**
20h00 **Jeunes loups des années folles.** (6e de 12) Les gains du prince Charles à la roulette mettent Jake sur le bord de la faillite.
21h00 **Actuel**
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: La route de la violence.** À sa démobilisation, Carrol Jo Hummer reprend son métier de camionneur.

Jeudi 13 octobre

17h00 **Les insolences d'une caméra**
17h30 **À plein temps**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **L'autoroute électronique**
19h00 **Bonjour Docteur.** Leopold veut du nouveau dans sa vie
19h30 **Comment ça va?**
20h00 **La Noble Maison.** (1re de 4) Fidèle à la tradition instituée cent cinquante ans auparavant par le fondateur de la Noble Maison, la plus importante entreprise de Hong Kong, procède à passation des pouvoirs aux mains de son successeur.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Le point**
23h00 **Cinéma: Croque la vie.** Deux femmes et un homme se croisent et font le bilan de leurs amours et de leurs déceptions.

Vendredi 14 octobre

17h00 **Du tac au tac**
17h30 **À première vue**
18h00 **Ce Soir**
18h30 **Vidéo-club**
19h00 **Le temps d'une paix**
19h30 **La cour en direct**
20h00 **La Noble Maison** (2e de 4) Philip Chen, l'intermédiaire entre les Chinois et la Noble Maison, découvre la complicité de son fils avec Linc Bartlett.
22h00 **Le Téléjournal**
22h30 **Cinq défis pour le président**
23h00 **Cinéma: Moi vouloir toi** Un animateur de radio et une productrice de musique font connaissance et décident d'emménager ensemble.

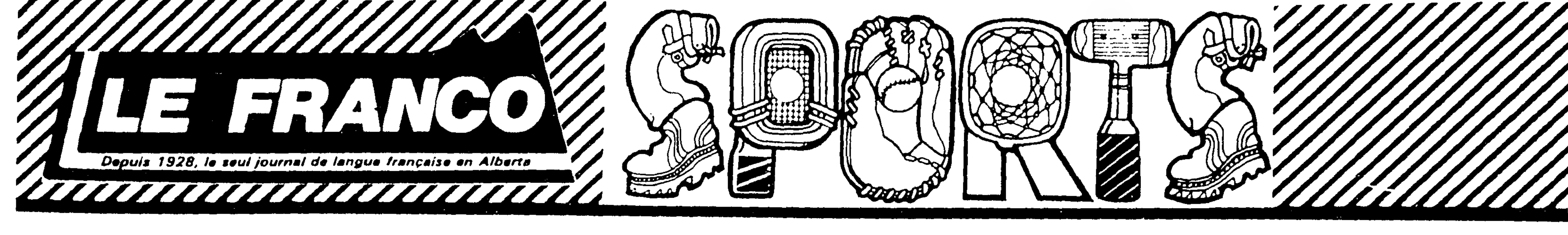
Pour Vous Avant Tout



La Noble Maison

mini-série en 4 volets

début: jeudi et vendredi à 20 h 00



• *Sport*

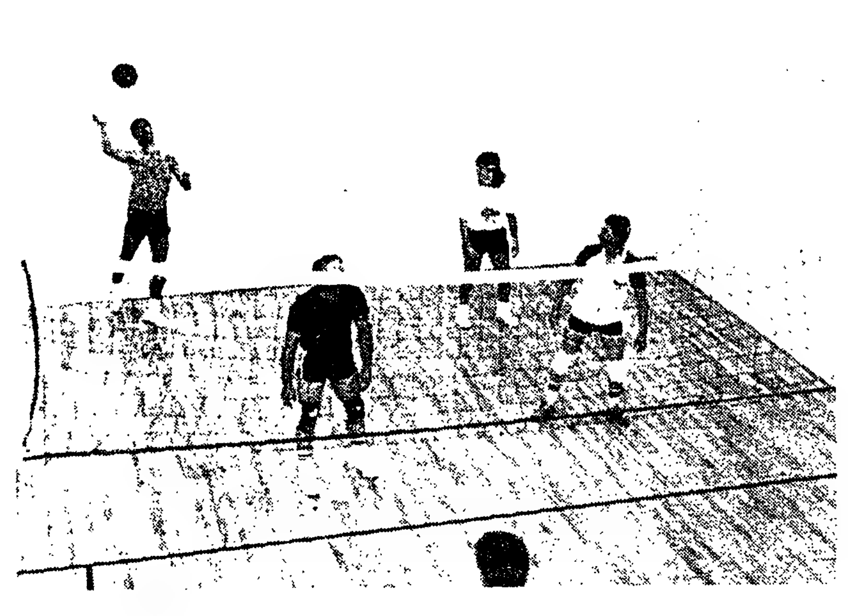
WALLYBALL! et non pas VOLLEYBALL, un sport typiquement franco-albertain

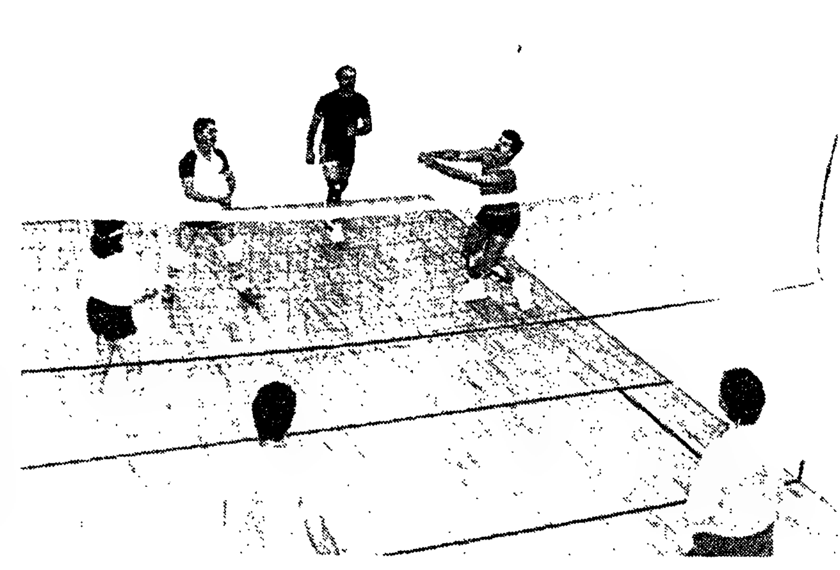
NORMAND SHEEHY

FORT McMURRAY - À première vue, on pourrait croire à une faute d'orthographe, mais tel n'est pas le cas. C'est bien WALLYBALL et non pas volleyball.

«Alors si ce n'est pas une faute, que diable cela peut-il être?» Me demanderez-vous et avec raison d'ailleurs. Eh bien! voilà. Comme vous l'aviez sans doute deviné, le WALLYBALL est un dérivé du volleyball. Les principales différences sont les suivantes:

1. l'endroit où il se joue. Le WALLYBALL se joue dans un court de racketball plutôt que dans un gymnase.
2. le ballon lui-même est différent
3. le nombre de joueurs: nous utilisons 4 joueurs comparativement à 6.
4. les règlements sont quelque peu différents, car au WALLYBALL, on se sert aussi des murs pour effectuer des jeux des plus surprenants. Mais par dessus tout, le WALLYBALL est un sport très excitant et des plus divertissants qui jouit d'une popularité croissante.





À Fort McMurray, nous avons formé une ligue qui fonctionne maintenant depuis deux ans avec un comité très dynamique. Nous avons même organisé un tournoi qui a été très apprécié par tous les participants. On peut même dire que ce tournoi a attiré de nouveaux adeptes, car une autre ligue se forme présentement pour la saison qui s'en vient.

Notre ligue, soit dit en passant, est une ligue amicale, formée uniquement de membres de l'A.C.F.A. Nous sommes présentement en pleine campagne de recrutement et nous prévoyons accueillir environ 6 à 8 équipes. Donc, si vous demeurez à Fort McMurray et que vous avez le goût de vous divertir, n'hésitez pas à contacter le bureau de l'A.C.F.A. au 791-7700 le jour, ou France Boulanger au 791-0718 ou Normand Sheehy au 743-9232, le soir.

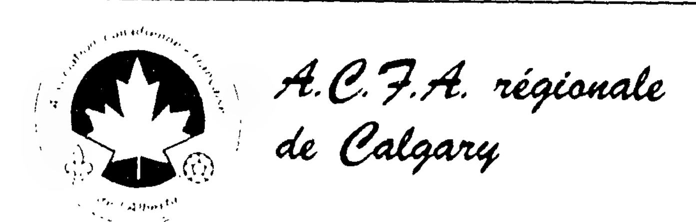
Et vous qui demeurez ailleurs dans la province, pourquoi ne pas partir votre propre ligue? Et qui sait un jour, nous pourrions voir des rencontres interrégionales. Ou encore, vous pouvez vous former une équipe pour venir jouer avec nous.

Sur ce, je vous dis à bientôt et venez vous amuser avec nous au WALLYBALL et non pas Volleyball.

Carrières et professions

VOUS CHERCHEZ UN EMPLOI?

C'est «Carrières et professions» qu'il faut consulter



A.C.F.A. régionale de Calgary

Secrétaire-administrative

Compétences recherchées:
- cours reconnu de secrétariat et expérience nécessaire
- très bonne connaissance du français et de l'anglais orale et écrit
- vif intérêt dans la francophonie et son développement
- débrouillardise et autonomie
- connaissance de traitement de texte un atout

Date d'entrée en fonction: le 17 octobre 1988

Salaire: 17 500 $/an, plus avantages sociaux intéressants

Date limite de réception des demandes: **le 11 octobre 1988**

Prière d'adresser votre curriculum vitae à:

Claire Dorion Chapman
Agente de développement communautaire
A.C.F.A. régionale de Calgary
305, 902 - 11e avenue S.O.
Calgary, Alberta
T2R 0E7



A.C.F.A. régionale de Bonnyville

est à la recherche

D'UN(E) AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Fonctions principales:
- Assurer un contact efficace entre l'A.C.F.A. régionale et les différents organismes régionaux.
- Informer et sensibiliser les membres de la régionale sur les droits des francophones.
- Travailler avec les organismes et institutions francophones de la régionale.
- Aider les différents comités de la régionale à s'organiser.
- Assurer la réalisation de la programmation avec l'aide des membres de l'Exécutif et des membres des comités.
- Assurer la formation des bénévoles.
- Effectuer des visites à domicile sur le territoire de la région.

Exigences:
- Expérience en animation, administration et planification.
- Facilité à travailler en équipe.
- Facilité à communiquer avec le public et en relations publiques.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais (oral et écrit).
- Voiture nécessaire.

Salaire: à négocier.

Bénéfices marginaux: selon les normes de l'A.C.F.A. provinciale.

Date limite pour recevoir les curriculum vitae: 15 octobre 1988.

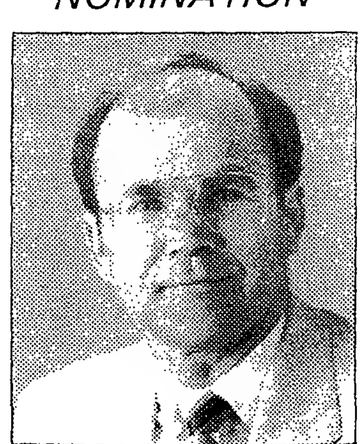
Entrée en fonction: immédiatement

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

Monsieur René Dallaire
Président
A.C.F.A. régionale de Bonnyville
C.P. 5414
Bonnyville, Alberta
T9N 2G5
Tél.: (403) 826-5275 ou 826-3990

CN

NOMINATION



KEN G. NIZIOL

Ken D. Howard, gérant régional des services immobiliers, Edmonton, annonce la nomination de Ken G. Niziol au poste de Gérant aux taxes foncières à Edmonton.

M. Niziol a la responsabilité de s'assurer que les taxes foncières sont correctement et équitablement établies pour toutes les propriétés du CN en Alberta, Colombie-Britannique et les Territoires du Nord-Ouest.

Moissonneuse...

(suite de la page 12)

les systèmes moins polyvalents, suggère M. Tom Hitzhusen, directeur du service d'expérimentation et de mise à l'essai de l'usine John Deere pour moissonneuses-batteuses.

Les commandes du conducteur et les cabines seront aussi améliorées. «Les moissonneuses-batteuses seront équipées de cabines mieux insonorisées, offrant une meilleure visibilité de jour et de nuit et des commandes posées de façon à en faciliter l'usage».

M. Hitzhusen déclare que des cabines confortables et insonores, c'est l'un des moyens des fabricants de rendre les moissonneuses-batteuses plus sûres et plus faciles à faire fonctionner. «Les améliorations apportées à la climatisation, à la pressurisation, à la filtration de l'air, au champ de visibilité du conducteur et à la réduction du bruit offrent un environnement de travail plus sûr, plus confortable et moins fatigant pour le conducteur.»

En plus du confort et de la commodité, Deere et les autres fabricants étudient les façons d'améliorer la fiabilité de la moissonneuse-batteuse et la facilité des travaux d'entretien courant. M. Wayne Mareck, directeur du service après-vente de John Deere Limitée sait que ces facteurs vont de pair.

«Nous pouvons améliorer la fiabilité d'une moissonneuse-batteuse en facilitant les travaux d'entretien», a-t-il poursuivi. «Lorsqu'une machine est plus facile à entretenir, le conducteur sera plus apte à la lubrifier et à la vérifier régulièrement, ce qui réduit les risques de panne.

«Ceci affecte aussi la sécurité du conducteur. Les machines plus récentes seront aussi plus fiables et ne nécessiteront qu'un montant limité d'entretien courant. En gardant le conducteur dans la cabine, à l'écart des pièces mobiles, nous améliorons la sécurité personnelle.»

Bien que les fabricants concentrent leurs efforts sur le confort et la commodité, ils étudient aussi d'autres innovations. M. Ruud remarque que plusieurs concepts révolutionnaires font l'objet d'une étude. «On parle de commandes de taux d'alimentation automatiques qui évalueront et incorporeront tous les renseignements fournis par les contrôleurs aux fins d'ajuster la vitesse de la moissonneuse-batteuse et les réglages individuels de battage et de nettoyage... Une moissonneuse-batteuse capable de penser et d'agir.»

Bien que les agriculteurs aient à attendre que les exigences de matériel atteignent ce niveau évolutionniste et révolutionnaire de penser, ils peuvent s'attendre dès à present à des moissonneuses-batteuses plus confortables, plus faciles à entretenir, tout en offrant plus de réglages», déclare M. Ruud.

Elles seront aussi plus fiables et donneront plus de renseignement au conducteur que jamais auparavant. Ces améliorations permettront aux moissonneuses-batteuses de demain et à leurs conducteurs d'être même plus productifs», a conclu M. Ruud.



Jean Cormier

L'Éducation permanente de la Faculté Saint-Jean est heureuse d'annoncer la nomination de **Monsieur Jean Cormier** dont la principale responsabilité sera de mettre sur pied un programme en développement communautaire au niveau collégial pour septembre 1989.

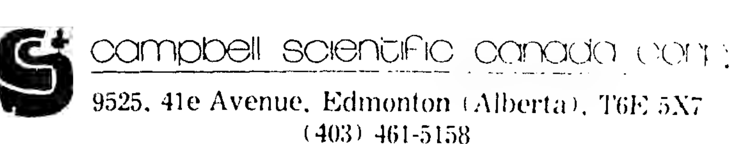
De septembre 1988 à septembre 1989, Jean déterminera les besoins de la clientèle francophone de l'Ouest, développera le curriculum du programme, identifiera les sources de financement et sera chargé de promouvoir le programme pour septembre 1989.

Natif d'Edmunston (Nouveau-Brunswick), Jean était employé par le ministère du Tourisme, Loisir et Patrimoine en tant que consultant en développement touristique. Durant ses dix années de service dans cette province, il fut également professeur à l'Université de Moncton, directeur du développement régional pour le ministère du Loisir et responsable du secteur plein air pour ce même Ministère au niveau provincial.

Détenteur d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Moncton et d'une maîtrise en science de Florida State University, il nous arrive plein d'enthousiasme et déterminé à apporter sa contribution à la cause francophone de l'Ouest.

Bienvenue Jean!

Carrières et professions



recherche un(e)

Secrétaire-réceptionniste

Compétences requises:
- diplôme reconnu en secrétariat
- excellente connaissance des deux langues officielles
- une expérience sur ordinateur serait un atout

Salaire:
- Le salaire est négociable en fonction de l'expérience.

Note:
- Ce poste est permanent, et le début de l'emploi sera effectif à compter du **17 octobre 1988.**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Campbell Scientific Canada Corp.
9525, 41e Avenue
Edmonton, Alberta
T6E 5X7
Téléphone: 461-5158



OUVRIER-OUTILLEUR

Nous sommes à la recherche d'un ouvrier-outilleur d'expérience, ayant déjà travaillé dans le secteur pétrolier ou pétrochimique, pour notre raffinerie de Taylor, près de Fort St. John (Colombie-Britannique).

Chef de file du secteur énergétique canadien, Petro-Canada offre un climat de travail stimulant, avec un excellent programme de rémunération et d'avantages sociaux.

Nos politiques de personnel comme nos activités journalières sont placées sous le signe de l'égalité en matière d'emploi et reflètent le caractère bilingue et la diversité culturelle du Canada. Toutes les personnes désireuses d'entrer au service de la Société et de contribuer à sa prospérité verront leur candidature considérée en toute équité et impartialité.

Si cette offre répond à vos qualifications et va dans le sens de vos objectifs de carrière, et si vous souhaitez bâtir votre avenir dans nos rangs, nous vous invitons à en explorer la possibilité avec nous. Faites parvenir votre curriculum vitae à la personne ci-dessous. Votre demande restera confidentielle.

Jim Fries
Human Resources Counsellor
Petro-Canada Inc.
P.O. Box 270
Taylor, British Columbia
V0C 2K0

Le Centre culturel de Saint-Paul

recherche un(e)

Administrateur(trice)

à temps plein

Tâches:
- promotion des services du Centre culturel
- location des salles
- supervision de l'entretien
- gerance du Centre culturel

Exigences et qualités requises:
- bonne connaissance du francais et de l'anglais
- connaissance de base en marketing et publicite
- expérience de travail avec des benevoles
- initiative et debrouillardise
- posseder une voiture
- avoir du leadership serait un atout

Entrée en fonction:
- 1er novembre 1988

Salaire:
- négociable selon l'expérience et la formation

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le **19 octobre 1988** à:

M. Rémi St-Arnault
C.P. 1925
Saint-Paul (Alberta)
T0A 3A0



CHFA, RADIO-CANADA

recherche un(e)

Commis préposé(e) à la coordination des émissions (poste temporaire)

FONCTIONS:
- Préparation du registre quotidien des émissions
- Affectation des techniciens et des studios
- Commande des circuits de transmission
- Exécution d'autres tâches de bureau

EXIGENCES:
- Bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits
- Formation et expérience en secrétariat et informatique
- Faire preuve d'initiatives et posséder un esprit méthodique

DURÉE DE L'EMPLOI:

Emploi temporaire du 21 novembre 1988 au 1er septembre 1989

TRAITEMENT:

Selon les qualifications et l'expérience: de 22 939 $ à 28 741 $

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae avant le **14 octobre 1988 à:**

Denis COLLETTE
Directeur de CHFA
Case postale 555
Edmonton (Alberta)
T5J 2P4

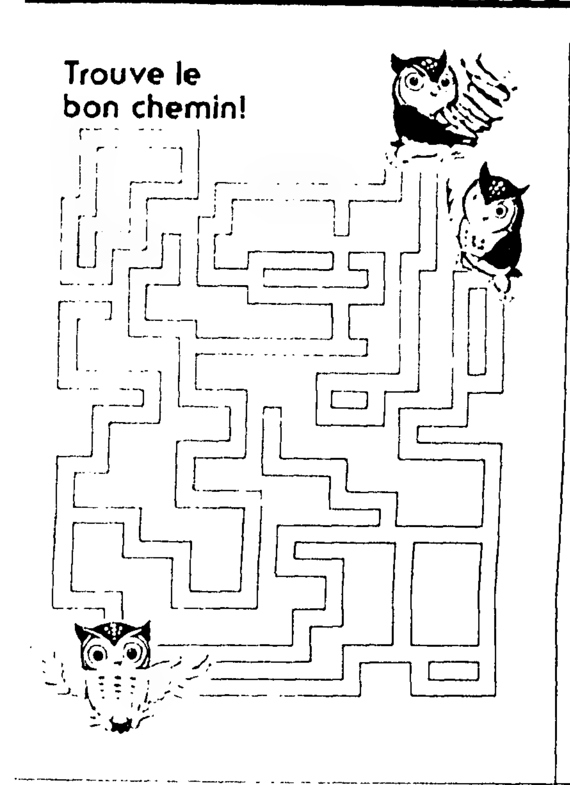
«La Societe Radio-Canada offre des chances egales d'emploi a tous.»



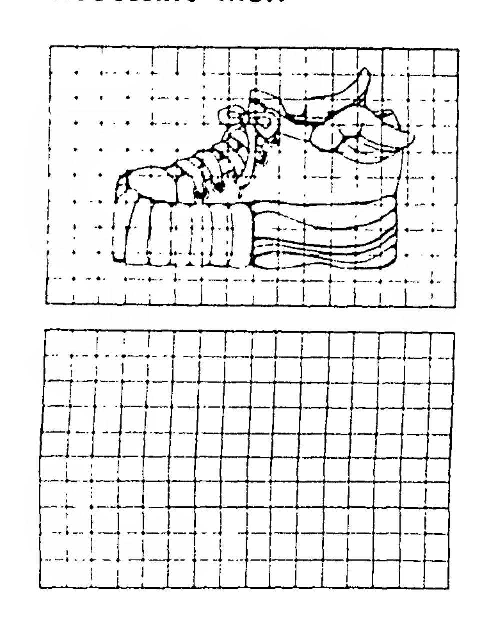
Le COIN des JEUNES



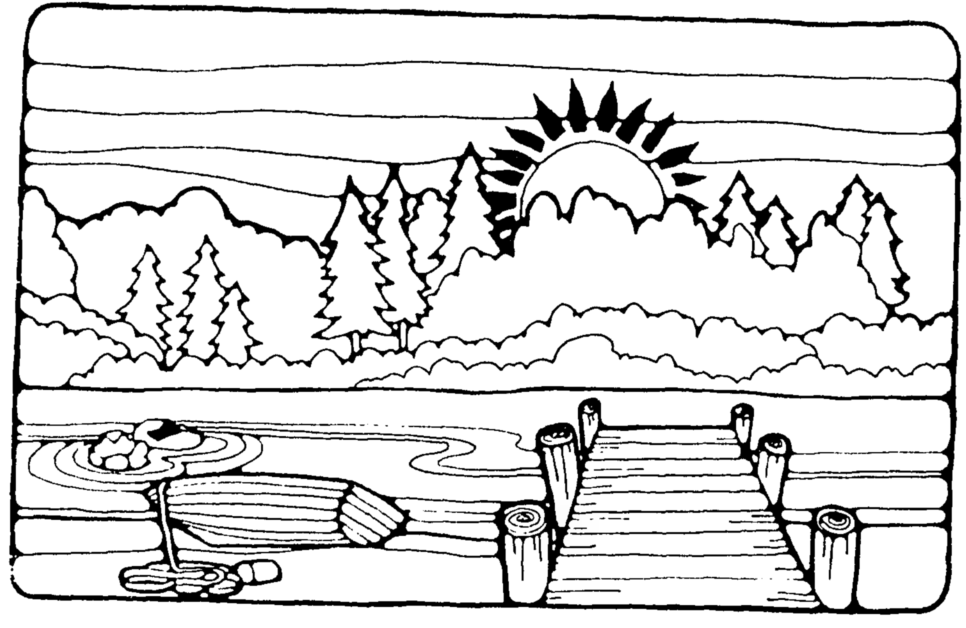
Trouve le bon chemin!

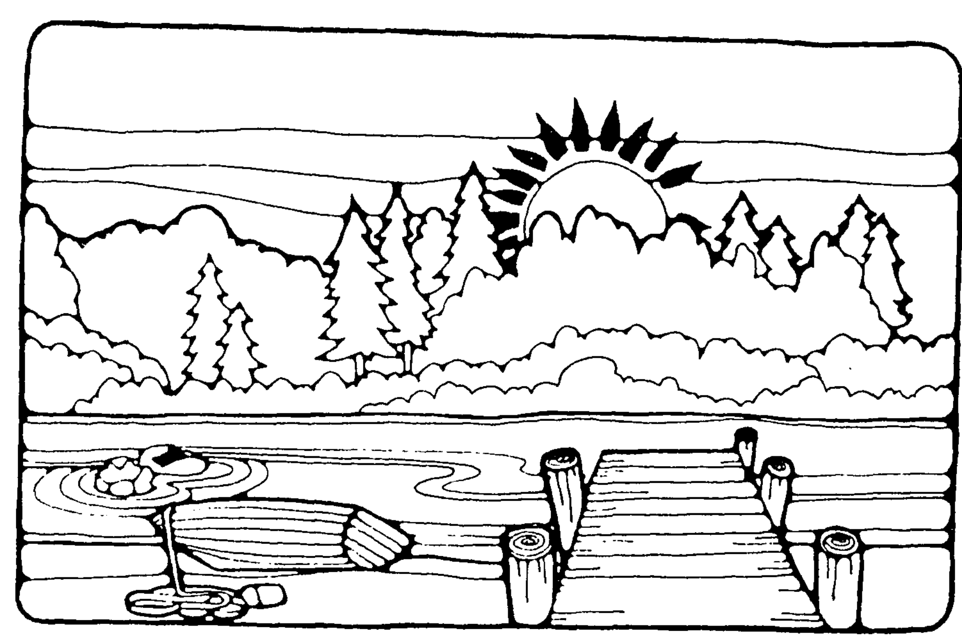


Redessine-moi!

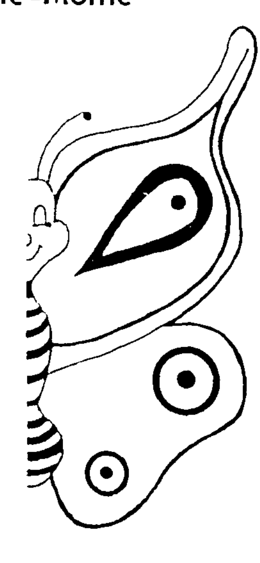


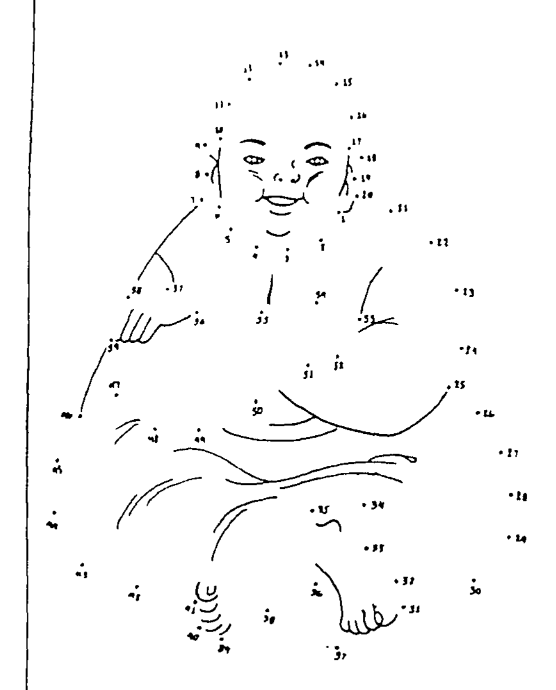
Jeu des 7 erreurs





Moitié-Moitié





MOT DE 8 LETTRES
Avarice

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTÈRE.

A
Apre
Avaricieux
C
Chiche (2)
Chipoter
Convoitise
Cupidité
F
Fesse-mathieu
G
Grippe-sou
L
Ladre
Lésine
M
Mesquinerie
P
Parcimonie
R
Radin
Rapiat
Rat
Regardant
S
Séraphin
Serré
U
Usurier

E	I	R	E	N	I	U	Q	S	E	M	U
P	X	E	T	I	D	I	P	U	C	E	C
G	A	U	E	H	C	I	H	C	I	R	O
R	L	R	E	R	A	T	E	H	L	E	N
I	N	A	C	I	D	H	T	R	E	T	V
P	I	D	A	I	C	A	E	D	S	O	O
P	H	I	R	I	M	I	L	E	I	P	I
E	P	N	H	E	R	O	R	E	N	I	T
S	A	C	S	U	R	R	N	A	E	H	I
O	R	S	S	R	E	P	I	I	V	C	S
U	E	U	T	A	I	P	A	R	E	A	E
F	S	E	T	N	A	D	R	A	G	E	R

Colorie ce dessin



Bloc-Notes

Ecrivez au journal afin de faire part de la tenue d'evenements a buts non lucratifs se deroulant dans votre communaute

ST-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de St-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Le 5 à 7 - Est-ce que ce titre vous dit quelque chose? Oui, non! Je vous explique illico: c'est tout simplement une rencontre amicale, se tenant tous les vendredis, et vous l'avez deviné, de 17h à 19h. Vous retrouverez une ambiance relaxante, agrémentée de musique francophone et d'un petit goûter. C'est une idée originale d'Éric Lambotte, et rendue réalisable grâce à la collaboration de l'A.C.F.A. de St-Paul. C'est donc un rendez-vous à inclure à votre agenda, pour jaser de tout et de rien, à la salle des pionniers du Centre Culturel.

Bienvenue à tous et à toutes!

CONNAISSEZ-vous l'histoire de Saint-Paul? Non? Terrible! Je vous invite chaleureusement à venir voir notre Musée Historique. Cette année nous vous offrons une exposition superbe de Saint-Paul-Des-Métis avec objets historiques et photos de nos pionniers. Nous avons aussi une partie du Musée dédiée à l'hôpital Ste-Thérèse et à tous ceux et celles qui ont donné de leurs temps à rendre notre hôpital si plaisant. Venez nous visiter en groupe, en famille, entre amis ou même seul! Nos heures sont de 9h à 12h et 13h à 17h du lundi au vendredi. Bienvenue et à bientôt.

CALGARY

QUE VOUS CONNAISSIEZ très bien Calgary et ses environs ou que vous vouliez simplement en découvrir plus à son sujet, participez à la préparation, recherche, rédaction ou organisation d'un livret informatif à l'intention des francophones de la région. Pour plus d'information, contacter Marthe à l'A.C.F.A. régionale de Calgary au 228-4095.

(14-10)

ENTRAÎNEMENT PRÉSAISON - Ces joutes de Wallyball vous aideront à vous préparer à la saison de ski qui s'en vient. Les vendredis soirs 7 et 21 octobre de 17 h 15 à 18 h 00. Les premières personnes à réserver pour l'une ou l'autre ou pour les deux rencontres auront les places (16 places par rencontre). Tous sont invités. Le prix est de 2,00 $ de l'heure par personne.

(21-10)

EDMONTON

BADMINGTON LIBRE, tous les mercredis soirs de 19 h 00 à 22 h 00 au gymnase de l'école Maurice Lavallée à compter du 12 octobre. Tout le monde est bienvenu et c'est gratuit. C'est organisé par le comité des sports de l'A.C.F.A. régionale d'Edmonton.

L'A.C.F.A. RÉGIONALE D'EDMONTON est à la recherche de bénévoles pour la mise sur pied d'un comité des communications. Objectif: étudier les besoins de la communauté francophone en matière de prorammation (télé, radio). Les personnes intéressées sont priées d'appeler Evelyne au 469-4401.

LES SOEURS de la Charité de Montréal «Soeurs Grises» célèbrent leur 250e anniversaire, messe d'action de grâces à la Basilique Saint-Joseph le 10 octobre 1988 à 19 h 30.

LES PERSONNES AGÉES FRANCOPHONES ont besoin de services médicaux en français. L'A.C.F.A. régionale d'Edmonton désire mettre sur pied un comité qui sonderait ces possibilités. Si vous êtes intéressés ou tout simplement, vous désirez plus d'information communiquer avec l'A.C.F.A. régionale au 469-4401.

PRIÈRE

Prière à St-Jude

Ô bon St-Jude apôtre et martyr, abondant en vertus, riche en miracle, parent de Jésus, fidèle intercesseur pour tous ceux qui invoquent votre patronage en temps de besoin, j'ai recours à vous et du plus profond de mon coeur je vous prie de venir à mon secours. Veuillez m'aider dans mon urgent besoin. En retour, je promets de vous mieux connaître et de vous faire invoquer davantage.

Merci pour l'impossible

E.T.

Les petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 4$ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7$ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajouter 2,50$ pour l'encadrement.

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation de petite annonce peut être faite par téléphone en composant le **423-5672**. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, #201, 10008 - 109e rue, Edmonton, Alberta, T5J 1M4

EDMONTON

RECHERCHE UNE GARDIENNE fiable et douce pour prendre soin de 2 enfants âgés de 2 et 4 ans. Un des enfants fréquente la maternelle 5-1/2 jr./sem. Légers travaux ménagers. Heures régulières. Logement avec la famille, si désiré ou à l'extérieur. Tél.: 436-6766

(14-10)

CALGARY

LE CENTRE DE LANGUES «FEUILLE D'ÉRABLE» requiert les services de professeurs de français, langue seconde. Exigence: baccalauréat. Téléphoner à Line Vallières, 296-4989.

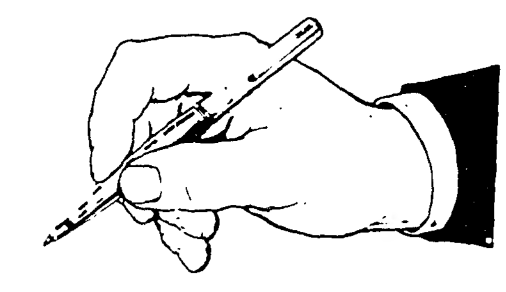
(14-10)

MOI,
je lis «Le Franco»!

Vous déménagez...

Faites-nous parvenir votre changement d'adresse





10008, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4

Ancienne adresse	**Nouvelle adresse**
Nom:	Nom:
Adresse:	Adresse:
Ville: Province:	Ville: Province:
Code postal:	Code postal:
	à compter du:
	Téléphone:

Observations de grues blanches d'Amérique durant la migration automnale

OTTAWA - Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada contrôlera encore cette année la migration automnale des grues blanches d'Amérique. Celle-ci a habituellement lieu de la mi-septembre à la fin d'octobre. À cette période, les oiseaux quittent leur aire de reproduction au parc national Wood Buffalo pour migrer vers le Texas. Cependant, les grues peuvent commencer leur migration à la fin d'août et ne la finir qu'au début de novembre.

Pour assurer le succès du programme de contrôle, nous comptons sur la collaboration du grand public. Nous invitons quiconque voit une grue blanche d'Amérique à le signaler le plus tôt possible en appelant la LIGNE TÉLÉPHONIQUE SPÉCIALE CONCERNANT LA GRUE BLANCHE, au (306) 975-5595 (24 heures sur 24).

La grue blanche d'Amérique mesure de 1 m à 1,5 m (4,5 pi). Comme son nom l'indique, son plumage est blanc à l'exception du bout des ailes qui est noir et que l'on n'aperçoit que lorsque l'oiseau est en vol. Il a alors également le cou allongé vers l'avant et les longues pattes tendues vers l'arrière. Son envergure atteint deux mètres (7,5 pi). Les jeunes oiseaux sont cannelle et blanc. Enfin, les grues sont généralement trouvées seules ou en petit groupe d'environ six à sept oiseaux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, prière de communiquer avec: M. Brian W. Johns, Service canadien de la faune, 115, Perimeter Road, Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X4, tél.: (306) 975-4109.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Canadian Radio-television and Telecommunications Commission
CRTC

DÉCISION

Décision 88-675. **QCTV Ltd.** Secteur d'Edmonton et les régions avoisinantes (Alberta). APPROUVÉ - Renouvellement de la licence de l'entreprise de réception de radiodiffusion qui dessert un secteur d'Edmonton et les régions avoisinantes du 1er octobre 1988 au 31 août 1993. APPROUVÉ - Exemption de la distribution obligatoire de CKUA Edmonton, tant que CKUA-FM est distribué. APPROUVÉ - Distribution d'émission à caractère ethnique et suppression du service offrant des réunions de conseils scolaires locaux et les délibérations du Conseil de ville d'Edmonton, à compter de maintenant. REFUSÉ - Distribution des délibérations de l'Assemblée législative de l'Alberta au canal de programmation communautaire.

Où puis-je lire les documents du CRTC? Les documents du C.R.T.C peuvent être consultés dans la «Gazette du Canada», partie 1, aux bureaux du C.R.T.C. et dans la section référence des bibliothèques publiques. Les décisions du Conseil concernant un titulaire de licence peuvent être consultées, à ses bureaux, durant les heures normales d'affaires. Vous pouvez également obtenir copie des documents publics du C.R.T.C. en rejoignant le Conseil à: Ottawa/Hull (819) 997-0313; Halifax (902) 426-7997; Montréal (514) 283-6607; Winnipeg (204) 983-6306 et Vancouver (604) 666-2111.

Canada

COUPON D'ABONNEMENT au journal



Le Franco
201, 10008 - 109e rue
Edmonton, Alta.
T5J 1M4

Tarifs:

1 an............... 15.00$
2 ans.............. 25.00$

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______

Prénom: ______

Appartement: ____ n° et rue: ______

ou casier postal: ______ Ville: ______

Province: ______ Code postal: ___ ___

n° de téléphone: ___ ___ ____

Montant inclus: $ ___.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco
Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e rue
Dimanche: 10h30

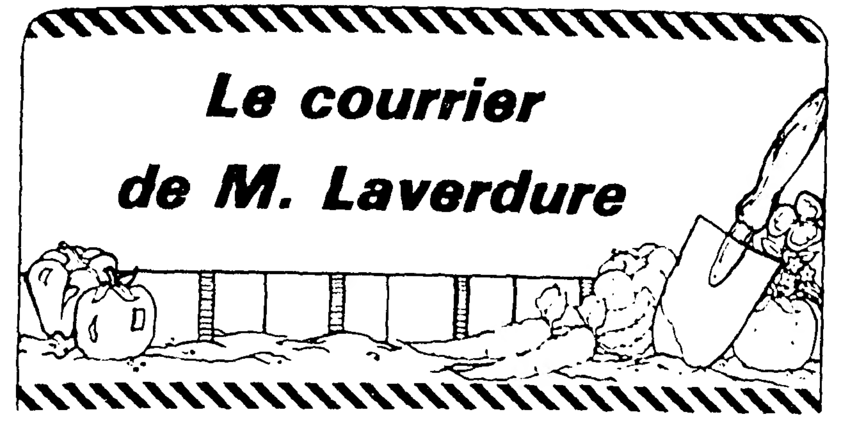
St-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

Ste-Anne
9810 - 165e rue
Dimanche: 11h

St-Thomas d'Aquin
8760 - 84e avenue
Samedi: 16h30
Dimanche: 09h30 et 11h00

St-Joachim
9928 - 110e rue
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30
Lundi au vendredi: 17h

Ste-Famille à Calgary
1719 - 5e rue s.o.
Samedi: 17h
Dimanche: 11h



Roses à leur apogée

Cher Monsieur la Verdure: J'ai vu ce film d'épouvante beaucoup trop de fois - des roses magnifiques écrasées dans la fleur de l'âge par un hiver infâme. Comment puis-je m'assurer que l'histoire finira bien cette fois-ci?

Cher Dilemme Épineux,

Déjouez-vous de l'hiver cette année en établissant un programme qui protégera vos roses. Après quelques gelées, mais avant que le sol ne gèle, placez un monticule de terre ameublie ou de paillis d'environ 20 à 25 cm (8 à 10 po) à la base des roses. En plus de protéger le sol contre des cycles de gel et de dégel répétitifs, le paillis agit comme barrière contre le vent et le froid.

Si vous êtes inquiet que l'hiver tramera un nouveau complot, utilisez des colliers de nylon. Ils fournissent plus de protection que le paillis, car ils retiennent une plus grande quantité de terre en place autour de la tige. Les colliers devraient être assez gros pour passer facilement par-dessus les plantes. Remplissez les colliers de paillis et accumulez plus de paillis autour de ces plantes.

L'autre option est d'utiliser des cônes en polystyrène expansé. Ces cônes sont plus coûteux que du paillis ou des colliers, mais ils assurent une protection complète et peuvent être réutilisés. Les cônes devraient avoir des trous au sommet pour assurer une ventilation adéquate.

Cher Monsieur la Verdure: Je suis très maladroit lorsqu'il s'agit de réparer des choses. Comment puis-je nettoyer en toute sécurité une goulotte d'éjection obstruée sur ma tondeuse?

Cher Bricoleur Inexpérimenté,

Avant de dégager une obstruction - ou procéder à toute autre réparation autour de la lame de votre tondeuse - arrêtez le moteur. Débranchez le fil de la bougie sur les tondeuses à main pour vous assurer que le moteur ne démarrera pas à nouveau si vous tournez la lame par accident. Assurez-vous d'utiliser un outil ou un bâton pour dégager l'obstruction - n'utilisez jamais vos mains pour accomplir ce travail.

Cher Monsieur la Verdure. Devrais-je etendre de l'engrais chimique à l'automne ou est-ce une perte de temps puisque la période de croissance de ma pelouse tire déjà à sa fin?

Cher Indécis,

Contrairement à ce que les gens croient, l'herbe continue à pousser tout au long de l'hiver, et l'automne est en fait la période la plus importante de l'année pour fertiliser votre pelouse. Les racines poussent énormément durant les mois d'hiver: les pelouses ont besoin d'une grande provision d'azote pour favoriser cette croissance. Une alimentation à l'automne aide également l'herbe à verdir plus rapidement au printemps en emmagasinant l'azote dans les racines. Utilisez un engrais chimique à haute teneur en azote ayant un rapport 3-1-2 azote/phospore/potassium, ou une urée riche en azote ayant un rapport 45-0-0. N'oubliez pas, vous ne devez appliquer qu'une livre d'azote par 100 mètres carrés (1000 pieds carrés) de votre pelouse à chaque fois

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

F.G.



La page de l'A.C.F.A.



AVIS DE CONVOCATION

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle de l'Association qui aura lieu

Le samedi 22 octobre 1988 à 14 h 00	à l'Hôtel Edmonton Inn 11830, avenue Kingsway Edmonton

ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'A.C.F.A.

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 24 octobre 1987
3. Suites du procès-verbal
4. Rapport du Président général de l'A.C.F.A.
5. Rapport de la Fondation de l'A.C.F.A.
6. Rapport financier consolidé
7. Nomination du vérificateur
8. Changements aux Statuts et règlements
9. Rapport du Comité des candidatures
10. Discours des candidats et élections
11. Autres

CHANGEMENTS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS

Article 44

Changement proposé:
44.A Pour l'année 1988/89, le Président général pourra être réélu pour un troisième terme consécutif d'une année. Cet article 44.A sera rayé des Statuts et règlements à la fin de l'année 1989.

En vigueur:
Le Président de l'A.C.F.A. est élu pour un terme d'une année seulement. Il ne peut être réélu qu'une seule fois consécutivement.

Explication:
Considérant que:
(1) le Président général de l'Association termine un deuxième mandat,
(2) l'Association a entrepris un programme intitulé opération «Survie»,
(3) ce programme représente une situation extraordinaire qui mène à la reconnaissance des droits des francophones,
(4) l'opération «Survie» n'est pas terminée et est liée à la visibilité du Président actuel.

Le Conseil général de mai 1988 (le Président général ayant quitté la salle et n'ayant pas participé à cette décision) recommande à l'Assemblée annuelle que les Statuts et règlements de l'Association soient modifiés en ajoutant l'article proposé après l'article 44.

Article 9

Changement proposé:
Pour mieux définir les objectifs contenus dans sa Charte, l'Association se donne les buts spécifiques suivants:
a) représenter la population francophone de l'Alberta;
b) **promouvoir le bien-être intellectuel, culturel et social des francophones de l'Alberta;**
c) encourager, faciliter et développer l'enseignement en français;
d) appuyer et **promouvoir le développement économique des francophones de l'Alberta;**
e) établir et maintenir des contacts avec la francophonie en général;
f) entretenir des relations amicales avec les groupes de différentes origines ethniques et anglophones dans la province.

En vigueur:
Pour mieux définir les objectifs contenus dans sa Charte, l'Association se donne les buts spécifiques suivants:
a) représenter la population francophone de l'Alberta;
b) promouvoir le bien-être intellectuel, culturel, social et économique des francophones de l'Alberta;
c) encourager, faciliter et développer l'enseignement en français;
d) établir et maintenir des contacts avec la francophonie en général;
e) entretenir des relations amicales avec les groupes de différentes origines ethniques et anglophones dans la province.

Explication:
Changement proposé à l'Assemblée générale 1987 et recommandé par le Conseil général de mai 1988, demandant d'inclure dans les Statuts et règlements une nouvelle formulation des buts pour donner un plus grand rôle au développement économique.

Inscription aux Ateliers

Indiquer votre premier et deuxième choix (s'il y a lieu) pour les ateliers auxquels vous désirez participer

- ☐ La gestion scolaire
- ☐ Institutions postsecondaires
- ☐ Analphabétisme
- ☐ Revendiquer nos droits?
- ☐ Affichage en français
- ☐ Multiculturalisme
- ☐ Libre-échange
- ☐ Aspects touristiques des activités et Marketing
- ☐ Co-op jeunesse
- ☐ Concertation des femmes
- ☐ Le rôle de la jeunesse
- ☐ La culture et la foi
- ☐ Radio-communautaire
- ☐ Caricature
- ☐ Devenir correspondant du Franco
- ☐ Programme fédéral de diversification (Ouest)
- ☐ Programme des langues officielles - Secrétariat d'État
- ☐ Projet de loi sur les langues officielles

NOM: ______________________
Adresse: ______________________
Ville: ____________ Code postal: ____________
Tél. (résidence): ____________ (bureau): ____________

Expédier à:

A.C.F.A. Provinciale
Pièce 203, 10008 - 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5J 1M4



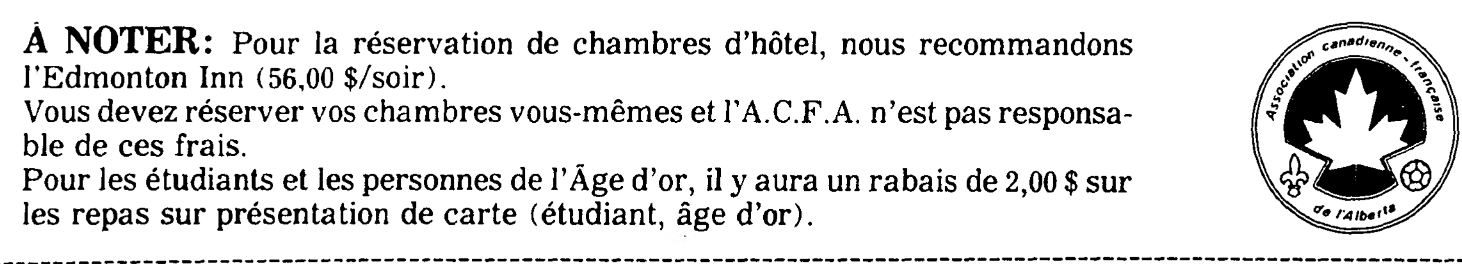
Dîner, banquet et inscription

Pour ceux qui désirent assister au dîner et/ou au banquet, veuillez l'indiquer ci-dessous.

_______ **Banquet (20,00 $)** _______ **Dîner (10,00 $)**
_______ **Ateliers (5,00 $)**

Veuillez joindre votre chèque fait à l'ordre de *A.C.F.A. Provinciale* du montant approprié à ce coupon d'inscription





À NOTER: Pour la réservation de chambres d'hôtel, nous recommandons l'Edmonton Inn (56,00 $/soir).
Vous devez réserver vos chambres vous-mêmes et l'A.C.F.A. n'est pas responsable de ces frais.
Pour les étudiants et les personnes de l'Âge d'or, il y aura un rabais de 2,00 $ sur les repas sur présentation de carte (étudiant, âge d'or).